



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.11 10 octobre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 11e SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 28 septembre 1989, à 15 heures

<u>Président</u>: M. GARBA (Nigéria)

Puis: M. ABULHASAN (Vice-Président) (Koweït)

Puis: M. GARBA (Nigéria)

Allocution de M. Jaime Paz Zamora, Président de la République de Bolivie

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [28] : projet de résolution

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

- M. Papoulias (Grèce)
- M. Van Den Broek (Pays-Bas)
- M. Alatas (Indonésie)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les <u>Documents officiels de l'Assemblée générale</u>.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, <u>dans un délai d'une semaine</u>, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

89-64152/A 0545v 0569v (F)

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [28] (suite)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

- M. Totu (Roumanie)
- M. Fernandez Ordoñez (Espagne)
- M. Solana (Mexique)
- M. Booh-Booh (Cameroun)

La séance est ouverte à 15 h 20.

ALLOCUTION DE M. JAIME PAZ ZAMORA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE BOLIVIE

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution du Président de la République de Bolivie.

M. Jaime Paz Zamora, Président de la République de Bolivie, est escorté à la tribune.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Jaime Paz Zamora, Président de la République de Bolivie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le <u>Président PAZ ZAMORA</u> (interprétation de l'espagnol) : En prenant la parole j'aimerais commencer par féliciter le major général M. Garba à l'occasion de son élection à la présidence de la présente assemblée et lui souhaiter plein succès dans ses fonctions. Je tiens en outre à remercier les Nations Unies, par l'intermédiaire de leur secrétaire général, pour le rôle extraordinaire qu'elles accomplissent dans le système international. Je désire également exprimer au Secrétaire général ma gratitude pour l'excellent travail qu'il accomplit personnellement.

J'ai songé à diverses reprises à la manière dont je pourrais entamer ce dialogue avec la communauté internationale et je me suis demandé quelle était la première des préoccupations dont je ferais part aux représentants frères ici présents. J'estime devoir leur parler d'abord d'une question qui me préoccupe profondément, en tant que citoyen et homme politique. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une préoccupation individuelle, mais bien d'une préoccupation universelle dont on peut dire qu'elle affecte la planète toute entière.

Je fais allusion au problème complexe de la séparation entre la société et l'Etat, qui déclenche dans les citoyens du monde entier pour ainsi dire, un processus permanent et soutenu d'incrédulité ou de méfiance qui, à mon avis, est en train d'éroder dangereusement les bases mêmes de ce qui peut constituer un système politique approprié et davantage encore s'il s'agit d'un système démocratique.

Je dois avouer que, pendant les quelques jours que j'ai passés à New York, me déplaçant dans le véhicule officiel de la Mission bolivienne, j'ai pu constater que dans les rues de cette ville, rares étaient ceux qui portaient une attention particulière au passage de voitures officielles en se demandant ce qu'il signifiait. Pour la majorité des passants, ce trafic de voitures n'était qu'un

vague reflet d'une de ces puissances qui viennent à New York à cette époque. Les Nations Unies elles-mêmes peuvent aussi être l'expression d'une concentration de pouvoirs qui se manifeste chaque année pendant l'Assemblée générale. Mais en définitive c'est là une puissance qui, d'une façon ou d'une autre, pâtit de ce problème de distanciation de la société, et qui, pour cette raison, engendre un sentiment de désespoir, de méfiance ou d'incrédulité.

On dirait qu'il y a une citoyenneté mondiale pour laquelle n'existe pas l'Etat quotidien qui est à ses côtés et le sert de manière permanente, dont il fait partie et auquel il a le sentiment de participer.

Voilà ma première préoccupation. Elle entraîne cependant à sa suite une réflexion qui me paraît, elle aussi, absolument nécessaire. Je suis persuadé que les citoyens du monde, au-delà des frontières, aspirent de plus en plus à croire en des valeurs plus transcendantales. Les citoyens du monde veulent croire et, pour pouvoir croire, ils exigent sans cesse que nous fassions preuve de plus de sincérité. La vérité énoncée de manière inconditionnelle, sans exception, à tout moment, à propos de quelque problème que ce soit, peut être un antidote contre l'incrédulité et nourrir la foi et les espoirs des citoyens en leur propre Etat, à l'intérieur du système social dans lequel ils évoluent.

C'est pourquoi ces paroles de l'Evangile selon lesquelles la vérité et seule la vérité nous rendra libres me semblent plus que jamais d'une actualité frappante. Il n'y a pas de liberté sans vérité et il est impossible de concevoir une vérité qui ne s'exprime pas dans un climat, dans un système de liberté.

C'est pour cette raison que je vais me permettre d'énoncer ici notre vérité pure et simple, la vérité du Président de la République de Bolivie et la vérité de tous les Boliviens.

Je commencerai par une vérité intime qui nous reporte à nos racines nationales.

Je viens d'un pays qui constitue une enclave au coeur même de l'Amérique du Sud, d'un pays où tous les aspects géographiques de l'Amérique du Sud s'entremêlent avec beaucoup de caprice. Toutes les régions y convergent de telle sorte que les Boliviens eux-mêmes ont peine à décider si l'Amérique du Sud commence en Bolivie ou si l'Amérique du Sud s'arrête à ce carrefour qui s'appelle la Bolivie et qui présente toutes les caractéristiques physiques du continent; si notre pays est le pays où commence le continent ou celui où il finit.

Je voudrais parler aujourd'hui des cultures de notre peuple. Je parle au nom de cultures millénaires, comme celle de Tiahuanaco, par exemple, dont la science n'a pas encore réussi à découvrir les origines, qui remonte à la nuit des temps; une civilisation qui, comme les étoiles, n'a pas d'âge, dont l'extraordinaire capitale est située sur les plus hauts plateaux de la planète, et qui côtoie les cultures amazoniennes et les cultures des plaines chiquitanas, qui se prolongent vers le Brésil et le Paraguay où s'est développée cette extraordinaire expérience primitive de notre ère, les missionnaires jésuites au XVIIe et XVIIIe siècles.

Je voudrais parler de la Bolivie qui, au cours du XVIIIe siècle, a été parmi les premiers à s'élever, par l'intermédiaire de chefs comme Tupac Katari, contre ce qu'était le colonialisse dans notre territoire; qui, au XIXe siècle, a également participé à l'aube de ce que fut ce mouvement extraordinaire de l'indépendance américaine.

Je voudrais parler de la Bolivie du XXe siècle; la Bolivie du XXe siècle qui, dans les années 50, a fait cette révolution nationale extraordinaire qui s'est reflétée sans grands débats au sein de cette même assemblée générale, de ces mêmes Nations Unies. Une révolution nationale qui a jeté les bases des événements qui ont suivi et les a renforcées, la Bolivie ayant également participé à la Conférence de Bandung, où se sont réunis les dirigeants d'Afrique et d'Asie qui étaient alors en pleine lutte de décolonisation.

Mais je voudrais également parler de la Bolivie d'aujourd'hui, de la Bolivie de notre temps; la Bolivie qui, dans un effort extraordinaire, a réussi, au cours de ces dernières années, à se défaire du fléau de l'instabilité économique par un processus de stabilisation économique et financière qui est véritablement étudié et admiré dans le monde entier.

Je voudrais, de cette tribune internationale, rendre hommage aux fermiers, aux ouvriers, aux travailleurs, aux hommes et aux femmes de la classe moyenne de mon pays, aux humbles, aux déshérités, aux plus démunis, car ce sont eux qui ont supporté le poids dramatique du processus de stabilisation économique et financier.

Combien de morts cet acte de violence n'a-t-il pas causées? Je me demande si, dans la guerre civile qui ronge certains pays d'Amérique latine, il meurt plus d'enfants qu'il n'en est mort dans le processus de stabilisation économique et financière dont mon pays a dû supporter le fardeau.

Et là, il y a un autre problème pour la démocratie contemporaine, notamment dans les pays pauvres. Comment allons-nous rendre compatible la démocratie et la

stabilité économique et financière? C'est un défi pour tout le système des Nations Unies, car, en réalité, nos démocraties, face à la crise économique, l'hyperinflation et l'instabilité, deviennent des démocraties sans défense, des démocraties économiquement et financièrement sans défense – et cela relève aussi nécessairement de la responsabilité de la communauté internationale.

Mais, outre le processus de stabilité économique et financier, notre pays, dans cette Amérique latine tourmentée qui cherche à emprunter le chemin de la transition vers la démocratie, a renforcé son processus démocratique. Et je puis dire avec fierté devant tous les peuples du monde que la Bolivie a aujourd'hui une démocratie renforcée, un processus que nous avons mené en fonction de notre personnalité propre et de nos propres lois et que nous avons réussi à la stabiliser grâce à une réunion nationale des Boliviens, grâce à une réunion patriotique de l'immense majorité des Boliviens, qui a abouti à un gouvernement d'unité nationale dans lequel se sont retrouvés des hommes et des organisations politiques qui s'affrontaient systématiquement depuis près de 20 ans.

Cela a été possible u iquement parce qu'une étape de la vie politique nationale des Boliviens a été dépassée : celle qui est née dans la décennie des années 30, de la crise mondiale et celle née de la guerre du Chaco, et parce qu'aujourd'hui, en Bolivie, il y a eu un changement dans la politique nationale, ver un cycle nouveau où l'on essaie d'abandonner le conflit et l'affrontement comme base de l'action politique et où l'on cherche à adopter le consensus et la concertation, qui sont désormais les fondements de la politique de la démocratie bolivienne. C'est ce qu'en Bolivie ncus commençons à appeler la révolution de la démocratie; révolution de la démocratie qui s'étend sur toute la planète, où il n'est plus possible de maintenir des partis uniques et des partis hégémoniques ni des facteurs d'hégémonie dans la vie politique nationale, mais où, nous sommes tous obligés de partager, de nous entendre.

Alors qu'en Bolivie nous parvenions à cette solution, nos frères polonais en trouvaient une autre. Et avant eux, nous avons eu le précieux exemple de la France, montrant comment on peut partager le pouvoir dans le système démocratique entre forces idéologiques qui se sont historiquement affrontées.

Mais, parallèlement aux faits que je viens de mentionner relatifs à une stabilité économique et financière obtenue au prix de si grands sacrifices, il faut mentionner aussi la stabilité politique affermie dans ce continent, un continent

où, au cours des dernières décennies, il faut s'en souvenir, la démocratie était l'exception, mais s'est consolidée en Bolivie. Je dois reconnaître ici que co fut un effort de toute la communauté nationale et de ses institutions et que les forces armées boliviennes, qui étaient jugées par la communauté internationale comme étant un facteur de déstabilisation permanente dans notre pays, aujourd'hui, s'unissant à tous les Boliviens, sont devenues une institution qui est une base véritablement solide de la démocratie bolivienne contemporaine.

De plus, notre humble pays a réussi, grâce à un effort tout particulier, à résoudre un problème qui a été évoqué ici en de multiples occasions et est évoqué une fois encore à cette session : le problème de la dette extérieure. Au cours des deux dernières années, notre pays, qui souffre de la crise économique et subit un processus de transition démocratique, a réussi à honorer et payer près de 30% de sa dette extérieure, de l'argent dû au système bancaire international, 300 millions de dollars, et l'endettement bilatéral. Cela a été possible grâce à la volonté des Boliviens et de leur gouvernement, mais également grâce à la coopération internationale, qui a permis de renégocier avec les banques internationales des termes avantageux pour le pays. Cela a également été possible grâce à l'arrivée au pouvoir au cours des semaines précédentes, de deux gouvernements, en Bolivie et en Argentine, ayant foi en l'Amérique latine, et qui appliquent, en ce qui concerne leurs dettes bilatérales, les principes qu'ils ont demandé aux pays industrialisés d'appliquer depuis plusieurs années, soit le principe de base visant à reconnaître que certaines dettes sont impossibles à payer et que la solution repose sur la volonté et les décisions politiques.

Le Président Menem, d'Argentine, et le Président de Bolivie ont pris la décision mutuelle d'effacer les dettes qui se sont accumulées au cours des années entre leurs deux pays. Je pense que cette action entreprise par la Bolivie et l'Argentine contemporaines, constitue un précédent qui peut être lié positivement aux efforts allant dans le même sens qui sont entrepris pour résoudre ce problème si grave.

Voilà pourquoi je me présente devant l'Assemblée, fier de mon peuple et de mon pays, dont la culture ancienne et les réussites contemporaines se suivent sans faille, garanties par le peuple lui-même, qui est déterminé à construire son destin dans l'exercice de sa souveraineté.

J'aimerais reprendre humblement mais fièrement des paroles que j'ai prononcées au cours de ma campagne électorale, à l'intention de la communauté internationale : "Nous voilà devant vous avec nos actions". Que pouvez-vous encore nous demander? Que pouvez-vous dire? Nous avons également le désir de travailler avec la communauté internationale afin de résoudre les problèmes fondamentaux du monde actuel.

En même temps, j'affirme devant l'Assemblée que nous représentons la voix d'une nouvelle génération qui est apparue dans notre pays. Ce phénomène n'est pas uniquement bolivien; il s'agit d'un phénomène qui prend place au niveau du

continent, de l'Amérique latine. Au cours des 20 dernières années de la vie en Amérique latine, une nouvelle génération a vu le jour, une génération formée à l'école de la lutte pour la démocratie. Nous sommes la génération qui a permis le choc contre les dictatures afin de créer des démocraties sur notre continent. Même si cette génération semble jeune, elle a cependant de l'expérience et elle porte les marques de la lutte contre la dictature. Elle n'a pas oublié que des martyrs ont sacrifié leur vie pour que règne la démocratie en Amérique latine, qu'ils ont lutté pour les peuples d'Amérique latine, le peuple de Bolivie. C'est pourquoi cette gérération ne peut accepter une démocratie qui ne soit pas inconditionnellement au service de tous les habitants d'Amérique latine, en particulier des plus nécessiteux.

Cependant, je voudrais dire que la Bolivie, en dépit des résultats qu'elle a obtenus ces dernières années, reste un pays qui, comme d'ailleurs les autres pays du tiers monde et tous les pays en développement, n'a pas résolu ses problèmes structurels de base. Mon pays doit encore faire face au problème du sous-emploi chronique, qui s'est encore aggravé à la suite des ajustements financiers et économiques que nous avons dû effectuer. Mon pays n'a toujours accès qu'à un petit marché, son secteur de production est limité et il reste en marge de l'économie mondiale, véritablement isolé de l'économie mondiale. C'est un pays où le problème de la misère atteint un niveau critique, peut-être le plus critique de notre continent.

Outre les problèmes structurels, qui représentent les défis que les Boliviens doivent relever avec l'aide de la coopération internationale - et malgré les réussites enregistrées - nous connaissons le très grave problème que pose le manque d'accès à la mer. Nous ne sommes encore qu'une enclave montagneuse au coeur de l'Amérique du Sud. Je ne veux pas m'étendre sur un problème qui existe depuis plus de 100 ans, mais je souligne à la communauté internationale que la Bolivie ne peut pas renoncer à avoir un accès souverain à la mer. Au cours de sa longue histoire, la Bolivie a perdu le territoire qu'elle possédait dans la région de l'Amazone, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est plus un pays de l'Amazone. Nous avons perdu un territoire dans la région du Rio de la Plata, ce qui ne veut pas dire que nous ne n'appartenons plus à cette région. Mais le jour où nous avons perdu le territoire qui nous donnait accès au Pacifique, nous avons cessé d'être un pays maritime. En d'autres termes, nous avons perdu non seulement un territoire, mais également le

bénéfice d'être un pays ayant accès à la mer, bénéfice dont nous jouissions encore lorsque nous avons accédé à l'indépendance. Voilà l'origine de notre juste recours pour avoir un accès à la mer.

Alors que les membres de la génération passée nous ont conduits à une guerre injuste qui est à l'origine du problème que nous venons de mentionner, nous, la nouvelle génération, affirmons qu'à la fin du XXe siècle nous ne pouvons traiter du problème maritime de la Bolivie et de la demande de la Bolivie avec la mentalité lasse et résignée du XIXe siècle. Nous devons, au contraire, l'aborder avec un état d'esprit qui correspond à notre entrée dans lo XXIe siècle. Dans ce contexte, nous devons trouver une solution grâce au nouvel esprit porteur d'espoir du siècle à venir.

Je présente cette revendication ici aux Nations Unies, car c'est précisément dans cette instance internationale que le manque d'accès à la mer a été reconnu comme l'une des causes du sous-développement et de la pauvreté.

Mais plus que tout, je me tourne vers mes compatriotes boliviens et mes compatriotes latino-américains du Chili et du Pérou pour leur dire qu'il appartient à nos peuples et à nos gouvernements de relever ce défi et de trouver ensemble une solution nous laissant entrevoir de nouvelles perspectives et un nouveau bien-être.

Je voudrais à présent parler de quelques-uns des autres problèmes qui se posent à mon pays, mais qui sont aussi des problèmes que nous partageons avec l'ensemble de la communauté internationale. Ce sont le trafic illicite des stupéfiants, l'érosion systématique et l'appauvrissement de l'environnement mondial, et la pauvreté.

En ce qui concerne le trafic des stupéfiants, nous savons tous que le problème n'est pas nouveau. Toutefois, nous devons nous féliciter que, ces derniers temps, la communauté internationale ait pris davantage conscience de l'importance de ce problème. Il en résulte que l'on comprend désormais pleinement que ce n'est pas là le problème d'un pays ou d'une poignée de pays, mais un problème mondial qui touche l'ensemble de la communauté internationale. Nous devons également nous féliciter que, la communauté internationale ayant compris cela, elle a admis la notion de responsabilité partagée à propos du problème du trafic des stupéfiants. C'est assurément un grand progrès, car il est très important que le citoyen américain moyen qui subit peut-être dans sa propre famille les conséquences de la toxicomanie sache que quelque part dans le monde des paysans boliviens ont des problèmes tout aussi graves que les siens, sur le plan humain et moral, pour leur vie et sa qualité. Il est également important que ce citoyen, ce paysan bolivien, comprenne que si le trafic des stupéfiants pose un problème pour son existence, il y a aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde des gens pour lesquels c'est aussi un problème, un problème de vie ou de mort. Je crois que c'est là un grand progrès pour la communauté internationale et nous devons tous nous en féliciter. La Convention de Vienne atteste ce progrès. Nous devons également nous féliciter de ce qui a été accompli récemment ici même, aux Etats-Unis, avec le plan du Président Bush, qui traduit bien l'intérêt qu'il porte à ce problème et une nouvelle approche à la mesure de la sensibilisation croissante de la communauté internationale à ce propos. Nous nous félicitons de ce plan, même si nous pensons comme vous tous que les ressources allouées pour son exécution ne sont pas à la mesure de la prise de conscience que le plan atteste.

Mais l'important - car je sais que la communauté internationale veut connaître la position de la Bolivie à cet égard et j'ai dit au début de mon intervention que les Boliviens diraient la vérité, leur vérité dans cette instance - c'est que nous soyons convaincus qu'à l'égard de ce problème il est indispensable que nous soyons sincères. Le pire serait de tomber dans le formalisme en parlant d'une question aussi importante pour l'humanité. Et il serait encore plus grave que chacun de nos pays tente de gérer le problème en fonction des nécessités de sa politique interne ou d'autres intérêts. Nous devons être sincères et dire la vérité. Et la première vérité que je souhaite dire à la communauté internationale, c'est que nous sommes engagés dans une attaque de front avec le trafic des stupéfiants. Mais je me demande si cela est bien exact. Je me demande si nous sommes véritablement en guerre, car parfois il semble que ce ne soit pas le cas. Le pire que je pourrais faire, serait d'entraîner mon pays dans une guerre qui ne serait pas la guerre que nous devrions livrer, ou une guerre que nous mènerions par simple formalité ou pour d'autres raisons. Soyons donc sincères les uns avec les autres et essayons d'aborder ce problème international de la façon appropriée, car si vraiment nous déclarons la guerre, c'est pour la gagner. C'est là l'objectif de toute guerre.

En ce qui concerne le plan du Président Bush, je voudrais dire que, selon nous, il est extrêmement important de faire la distinction entre, d'une part, les secteurs, régions, pays consommateurs et les secteurs, régions, pays qui vendent leurs services, servent d'intermédiaires ou acheminent la drogue, et, d'autre part, les pays producteurs de la matière première. Car si nous ne faisons pas clairement cette distinction, nous ne poserons pas le problème de la guerre dans ses termes réels et courrons le risque de compliquer les choses encore davantage.

Le peuple bolivien, quant à lui, estime que le problème du trafic des stupéfiants est un problème analogue à bien des égards au problème de la dette. C'est un fléau, comme la dette est un fléau. Toutefois, dans le cas de trafic des stupéfiants comme dans celui de la dette, il existe des questions communes qui intéressent toute la communauté internationale et qui font partie d'une stratégie commune que nous devons mener à bien tous ensemble. Mais comme pour le problème de la dette, chaque pays a ses préoccupations propres et le trafic des stupéfiants revêt des formes différentes selon les pays.

Voilà pourquoi nous estimons nécessaire d'examiner le problème dans son ensemble certes, mais également les cas particuliers, comment le problème sa présente dans chaque pays. Nous pensons que pour les pays consommateurs l'essentiel est la prévention, la politique de prévention. Pour les pays ou les régions qui servent d'intermédiaires, qui commercialisent ou acheminent la drogue, le problème fondamental est l'interdiction, la répression. Mais dans les pays pauvres sous-développés, où l'on produit la matière première - c'est le cas de la Bolivie avec la feuille de coca - le problème fondamental est de trouver des cultures de remplacement de la feuille de coca, culture excédentaire qui va alimenter le circuit de la production de cocaïne.

Donc, pour les pays consommateurs, c'est la prévention; pour les pays intermédiaires, où a lieu la commercialisation, c'est l'interdiction; et dans les pays sous-développés, c'est la production de matières premières qu'il faut modifier pour trouver des ressources au moyen d'un nouveau développement. Les nouveaux produits ainsi mis en valeur devront trouver des marchés car je n'aurais pas le front, en tant que Président des Boliviens, d'aller dire au paysan bolivien qu'il doit remplacer les cultures qui lui ont rapporté par d'autres qui lui rapporteront moins et dont, en outre, il n'aura pas la vente, car aucun marché international n'est disposé à s'ouvrir à ces cultures de remplacement.

Il me semble qu'il est essentiel de clarifier ce point pour pouvoir aborder le problème sérieusement. Et c'est ainsi que je conçois véritablement la guerre que nous devons mener tous ensemble.

C'est la raison pour laquelle, lors d'entretiens avec une série de présidents et de dirigeants que j'ai rencontrés ici et, plus précisément avec le Président Bush - avec lequel j'ai eu une conversation agréable et empreinte de sympathie mutuelle - j'ai dit qu'en ce qui concerne la Bolivie, la meilleure façon de combattre le trafic des stupéfiants est d'investir en Bolivie parce que ce trafic est inséparable du chômage et de la crise économique; dans mon pays, le trafic des stupéfiants est lié à la pauvreté et à l'extrême misère.

Par conséquent, nous aurions tort de penser que le problème en Bolivie peut être réglé par la répression, de même que nous aurions tort de penser que le règlement du problème de la drogue aux Etats-Unis dépend de la substitution de cultures ou d'une autre forme de développement. Nous devons placer les choses dans leur véritable perspective. Et dans les entretiens que j'ai eus avec le Président et d'autres personnalités de ce pays et d'autres pays, j'en suis arrivé à la conclusion que nous devons aborder ce problème ensemble et sous cet angle.

Je tiens à déclarer officiellement devant la communauté internationale que la Bolivie s'engage à mobiliser toute sa volonté nationale pour faire front au trafic des stupéfiants, et elle est prête à le faire à partir de sa propre réalité nationale; elle est disposée à le faire dans un effort commun avec toutes les nations du monde. Nous demandons que, suivant notre plan, chaque peuple prenne l'initiative à l'intérieur de son propre pays, car c'est là un travail que personne ne peut faire soul, mais dont chaque peuple doit se charger directement.

La Bolivie s'engage à assumer la responsabilité qui lui incombe dans la lutte dans son territoire. Elle demande à la communauté internationale de coopérer avec elle pour mener cette lutte à bien. La Bolivie est disposée à accepter que la communauté internationale la juge sur la base du travail des Boliviens et des résultats qu'ils obtiennent en tant que peuple dans cette lutte.

En résumé, nous, Boliviens, voulons assumer nos propres responsabilités dans la lutte que nous menons sur notre territoire national. Nous comptons sur la coopération internationale parce que notre pays est pauvre en ressources, en logistique et en infrastructure. Nous demandons donc la coopération à cette fin et aux fins du développement. Et nous acceptons que la communauté internationale nous juge d'après les résultats que nous atteindrons dans ce combat en tant que peuple.

Parallèlement, nous allons mener une campagne pour que notre population prenne conscience de cette lutte. De plus, nous nous engageons également, en tant que pays, à oeuvrer avec la communauté internationale contre cet autre fléau qu'est la détérioration de l'environnement.

Grâce à Dieu, la Bolivie reste encore l'une des rares réserves écologiques de la planète. Il y a trois jours, lorsqu'il survolait la Bolivie à une heure du matin, le Président Menem m'a envoyé un message fraternel latino-américain, auquel j'ai répondu en lui disant que je l'accueillais dans l'espace aérien de mon pays et que j'étais profondément heureux qu'il survolât un des ciels les plus purs d'Amérique. Et je n'ai pas dit cela comme une métaphore, mais comme une vérité écologique. Son avion traversait l'un des ciels les moins pollués du continent.

Nous sommes prêts à mener cette lutte; et nous sommes prêts à le faire en tant que pays de l'Amazonie. On parle beaucoup de l'Amazonie actuellement. Je voudrais signaler quelque chose qui échappe peut-être aux membres de l'Assemblée. Proportionnellement à son territoire, la Bolivie est le pays le plus amazonien de l'Amérique du Sud. Plus de 70 % du territoire bolivien appartient au bassin hydrographique de l'Amazone. Nous avons discuté avec le Président Sarney des possibilités de mettre sur pied une politique appropriée sur le plan de l'écologie et de la production dans ce territoire que nous partageons et que l'on appelle l'Amazonie.

Nous voulons oeuvrer avec les pays intéressés, car on ne peut, au nom d'une fausse conception de l'écologie, empêcher les peuples qui tirent leur subsistance de l'Amazonie d'ouvrir de nouvelles frontières productives dans ces territoires.

Nous devons chercher un équilibre entre la nécessité pour notre peuple de se développer et la nécessité pour notre peuple, et l'humanité tout entière, de ne pas ravager la nature. A cet égard, nous voulons éviter dans notre processus de développement les erreurs commises dans le passé par les pays actuellement développés, et qui ont conduit à la dégradation de la nature. C'est un engagement que nous prenons devant l'humanité.

Les deux problèmes, le trafic des stupéfiants et l'écologie, sont inséparablement liés à celui de l'extrême pauvreté. Je les appelle les trois fléaux : le trafic des stupéfiants, la misère et la crise économique, liée à l'instabilité économique et financière et à la dette extérieure - celle-ci étant le grand fléau des pays pauvres comme le nôtre. Ce sont là les trois cavaliers de l'apocalypse pour notre peuple. Nous ne pouvons donc pas les séparer dans notre combat. Pour combattre le trafic des stupéfiants, il faut combattre la misère et préserver la nature, car il y a un lien direct entre la production de la cocaïne et la dégradation systématique de la nature dans les territoires où l'on cultive la coca et où l'on produit la cocaïne.

pour lutter contre la déprédation de l'environnement, nous devons combattre le trafic de la drogue et l'extrême pauvreté; et pour combattre l'extrême pauvreté, nous devons combattre le trafic de la drogue et la déprédation de l'environnement. Ces trois éléments sont inséparables, et, comme je l'ai déjà dit, celui qui ne comprend pas cela se bat dans le vide; il ne combat pas véritablement le problème, et il ne fait aucun doute pour moi qu'il faut que la communauté internationale le comprenne également comme il se doit.

Nous sommes prêts à prendre nos risques; nous sommes prêts à assumer nos responsabilités et nous sommes prêts à partager tout cela avec la communauté internationale. Mais il est une chose qui transcende tout ce que j'ai déjà dit, à savoir qu'à partir de tout cela - aussi bien le positif que le négatif -, la Bolivie, avec son gouvernement d'unité nationale et son processus de concertation nationale, est disposée à atteindre certains objectifs : nous tenons à conserver la stabilité économique et financière que nous avons eu tant de mal à réaliser. A la fin de l'année, le taux d'inflation annuel cumulé de la Bolivie n'aura pas dépassé 12 %, véritable record en Amérique latine.

La stabilité économique et financière est, pour notre pays, un acquis que nous ne pouvons pas jeter par la fenêtre. C'est à partir de cette stabilité que nous envisageons le développement et la croissance économique, car la stabilité sans la croissance économique est une stabilité fragile, une stabilité aux pieds d'argile; la stabilité statique est la stabilité des cimetières. Dans les cimetières aussi il y a stabilité, mais c'est la stabilité de la mort. Nous, ce que nous voulons, c'est une stabilité vivante, qui est la stabilité de la croissance. Nous voulons une stabilité qui aille de pair avec une solide politique de développement social. Nos peuples ne peuvent plus supporter la misère. Nos peuples ont besoin d'emplois. Ils veulent travailler. Et bien souvent, lorsque la coopération internationale arrive - par exemple sous forme d'aliments - j'entends les travailleurs et les paysans boliviens dire : "Merci beaucoup pour les aliments mais, s'il vous plaît, donnez-nous aussi des outils car nous voulons travailler et produire nos propre aliments. Que votre coopération se traduise par des investissements, car nous voulons travailler et assurer notre propre développement national."

C'est pourquoi nous voulons la stabilité, une stabilité axée vers le développement, la croissance économique et une politique sociale dans les domaines de la santé, de l'enseignement et de la création d'emplois; car le chômage est un

véritable cancer en Bolivie, où l'on compte 25 % de chômeurs, où l'économie clandestine l'emporte sur l'économie officielle et où l'on risque de voir les travailleurs chassés de leur lieu de travail - que l'on appelle par euphémisme en Bolivie des "relocalizados" - entrer dans l'économie non officielle et passer à tout moment de la clandestinité à la délinquance. C'est pourquoi le problème de l'emploi est un problème crucial.

Nous voulons également que cette stabilité soit axée sur un type de production qui permette à la Bolivie de retrouver sa place sur le marché international, dont - comme je l'ai dit précédemment - elle se trouve complètement en marge.

Tout cela, nous voulons le réaliser - comme je l'ai souligné - dans un esprit de concertation. Nous voulons travailler de concert avec la communauté internationale. Nous voulons qu'on nous aide, mais que cela se fasse dans la dignité. Ce que nous voulons, c'est une aide véritable et non pas une aide qui nous amène des problèmes d'un autre genre. Nous voulons participer à l'action internationale en tant que pays. Nous voulons nous entendre, à l'intérieur du pays, avec les divers secteurs sociaux et les diverses régions. Nous voulons oeuvrer pour l'unité et le consensus national, car nous nous rendons compte que la seule voie à emprunter, aussi bien sur le plan international que national, est celle de la compréhension, du dialogue et du consensus.

J'ai parlé longuement de mon pays, mais les problèmes que j'ai évoqués se rencontrent aussi, d'une façon ou d'une autre, dans de nombreux pays de notre communauté internationale. J'espère - et c'est là un voeu personnel - que la synthèse que je viens de faire pourra servir d'une façon ou d'une autre d'expérience à d'autres, de la même façon que la Bolivie s'efforce de tirer parti de l'expérience des autres.

J'aimerais évoquer très brièvement certains problèmes internationaux sur lesquels la Bolivie ne saurait rester silencieuse. En tant que Latino-Américains, nous sommes convaincus que la solution du problème centraméricain doit être une solution latino-américaine. A notre avis, une solution latino-américaine du problème centraméricain doit reposer sur le règlement du problème de la démocratie, car, en fin de compte, ce qui est notamment en jeu en Amérique centrale, est le problème de la démocratie. Laissons chaque peuple être le protagoniste de sa propre démocratie, dans la mesure où il s'agit d'une démocratie authentique et transparente, une démocratie qui puisse coexister avec les autres démocraties du monde international. Et je crois que les pays appartenant à la région de

l'Amérique centrale assument à cet égard une responsabilité particulière étant donné qu'ils connaissent mieux que quiconque les problèmes de la sous-région centraméricaine.

En ce qui concerne le problème des îles Malvinas, nous pensons que nous devons, en notre qualité de boliviens et de latino-américains, réaffirmer que les îles Malvinas font partie de l'Amérique latine, que les îles Malvinas font partie de l'Argentine, mais qu'aussi bien l'Argentine que la Grande-Bretagne doivent rechercher une solution acceptable au plan international, et que nous devons également encourager de tout notre coeur toute possibilité d'établir un dialogue fructueux entre ces deux pays frères, avec lesquels la Bolivie entretient des relations historiques.

Je dois également dire que le peuple bolivien est très sensible à ce qui se passe sur la scène internationale. Nous souhaitons qu'une solution appropriée soit trouvée au problème du Moyen-Orient, une solution qui respecte les droits de toutes les parties au différend et ne porte tort à personne, car une solution qui ne respecterait pas le droit de tous ceux qui coexistent dans la région ne serait pas vraiment une solution. C'est pourquoi je salue les efforts déployés par les Nations Unies dans ce domaine et j'espère que la conférence internationale qu'il est prévu d'organiser sous les auspices et le drapeau des Nations Unies pourra avoir lieu, conférence dont aucune des parties concernées ne doit être exclue et qui doit au contraire se faire avec la participation de leurs représentants authentiques, faute de quoi nous nous retrouverions une fois de plus dans la même situation : vouloir s'attaquer officiellement à un problème sans vouloir réellement lui trouver une solution.

Beaucoup de choses ont changé dans le monde d'aujourd'hui et ces changements eux mêmes annoncent les transformations de l'avenir. Nous sommes passés d'un monde d'affrontement à un monde qui tend chaque jour davantage à la détente et qui de la détente passera à l'entente et à la coopération. Espérons – et cela dépend de nous – qu'au siècle prochain, d'ici quelques années, nous partagerons tous une seule idéologie, celle d'une civilisation mondiale, d'une culture universelle dont nous serions tous les messagers.

Nous voyons déjà quelques signes de ce monde futur qui nous amènera peut-être à considérer le XXe siècle et ses problèmes de la même manière que nous voyons aujourd'hui, dans le livre d'histoire, les problèmes du XVIIIe siècle dont discutaient les encyclopédistes de cette époque. Le monde futur sera celui de la culture universelle. Je me pose aujourd'hui des questions sur l'évolution des idéologies lorsque je vois que la technologie s'impose de plus en plus comme la grande idéologie de l'époque moderne. La technologie nous réunit tous et dépasse tous les schémas idéologiques que nous héritons du XIXe et du XXe siècle.

La technologie rejoindra à notre avis la culture pour former la grande idéologie du XXIe siècle. Je me demande quelle est la différence idéologique, de nos jours, entre un astronaute nord-américain et un cosmonaute soviétique. Ils ont la même idéologie : la technologie. Ce sont des techniciens et leurs divergences s'amenuisent de plus en plus. Pour le monde futur, cela peut constituer un exemple qui se généralisera à toute l'humanité.

Pour conclure, je tiens à réitérer mon attachement au système des Nations Unies et aux objectifs que s'est fixée l'Organisation pour combattre les retards et la pauvreté aujourd'hui et demain. J'estime que les Nations Unies ne peuvent plus tolérer l'indignité de la misère, la violence de l'oppression et la banalité de la mort en de nombreux points de la planète. Nous savons au fond de nous-mêmes que ces problèmes doivent être résolus. Depuis 1945, des dîrigeants du monde entier ont exprimé ici leur vérité. Les uns l'ont fait avec l'arrogance que confère la force, d'autres avec la colère que suscite l'impuissance, mais nous sommes tous finalement venus dire ici notre vérité. En tant que président d'un pays pauvre, d'un pays humble, je tiens à transmettre le message plein de sagesse de l'Ecclésiaste, dans lequel il est écrit :

"Mieux vaut sagesse qu'héroïsme!

La sagesse du mesquin est méprisée,
ses paroles ne sont pas entendues." (Ecclésiaste 9:16)

Les Nations Unies et la communauté internationale doivent en tenir compte car, comme l'a dit le Saint Père, le nouveau nom de la paix est le développement.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Bolivie de son importante déclaration.

M. Jaime Paz Zamora, Président de la République de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN : PROJET DE RESOLUTION (A/44/L.1)

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : A la suite d'une demande figurant dans la lettre envoyée par lo Représentant permanent de la Guinée-Bissau en sa qualité de président actuel du Groupe des Etats africains (A/44/577), l'Assemblée va maintenant examiner le projet de résolution distribué hier après-midi sous la cote A/44/L.1. Le projet de résolution concerne le point 28 de l'ordre du jour intitulé "Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain".

Je donne la parole au représentant de la Guinée-Bissau en sa qualité de président actuel du Groupe des Etats africains afin qu'il présente le projet de résolution.

M. CABRAL (Guinée-Bissau) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant notre assemblée, au nom du Groupe africain.

Les raisons qui me valent ce privilège sont suffisamment troublantes pour que j'éprouve le besoin pressant de les évoquer ici et maintenant, malgré la frustration que m'infligent la gravité et l'urgence de la question en m'ôtant le plaisir singulier de vous dire, Monsieur le Président, la satisfaction et la joie que vos frères et amis, dont je suis, ressentent à la suite de votre élection unanime à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Mais comment ne pas saluer en votre prestigieuse personne le militant anti-apartheid, le défenseur infatigable des droits de l'homme que vous êtes, au moment même où je m'apprête à rouvrir, du moins partiellement, le dossier de l'Afrique du Sud? Je le fais avec d'autant plus de plaisir que votre contribution dans ce domaine particulier est exemplaire et digne de la place de choix qu'occupe votre pays, le Nigéria, dans la lutte pour le respect de la dignité humaine.

Le Gouvernement sud-africain a pris la grave décision d'exécuter demain, vendredi, le militant de l'African National Congress (ANC) Mangena Jeffrey Boesman.

M. Cabral (Guinée-Bissau)

Je ne voudrais pas m'arrêter sur le caractère de cette condamnation ni sur les caractéristiques des tribunaux en République sud-africaine. Je n'ai pas non plus l'intention de faire aujourd'hui le procès du système odieux de l'apartheid. Pour l'heure, qu'il me soit permis d'affirmer que la pendaison du militant de l'ANC ne peut qu'aggraver la situation en confortant les tenants de l'apartheid, je veux dire les adversaires du changement dans leur intransigeance et provoquer davantage de violence, puis de victimes. Les dirigeants sud-africains, le Président de Klerk en particulier, se trouvent à la croisée des chemins. Il leur faut prendre des décisions qui aillent au-delà des simples discours de circonstance. Le bannissement de la discrimination raciale dans les bus, les piscines et autres, est insignifiant au regard de l'essentiel qui demeure l'abolition de l'apartheid dans toutes ses formes. Le Gouvernement sud-africain doit prendre la réalité à bras-le-corps et donner à la paix une nouvelle chance. C'est le moment pour le Président sud-africain d'apaiser les esprits et d'ailer à cicatriser les blessures. Pour cela, il n'y a d'autres voies que dans l'abolition de l'apartheid, le respect des droits de l'homme les plus élémentaires et le respect de la démocratie si chère à nous tous, c'est-à-dire le respect de la règle de la majorité. C'est là la voie, l'unique voie à suivre. Le Gouvernement sud-africain doit s'y engager s'il veut vraiment la paix, la paix pour tous les Sud-Africains, sans distinction, la paix pour tous les pays de la région, une paix au demeurant indissociable de celle du reste du monde et pour laquelle vous et moi, nous tous, devons joindre nos efforts. C'est pour moi l'occasion privilégiée d'inviter cette auguste assemblée à soutenir davantage la lutte pour le triomphe des droits de l'homme, pour l'éradication de l'apartheid en Afrique du Sud et à entreprendre avec les Etats africains cette démarche d'aujourd'hui qui se veut humanitaire surtout, pour sauver la vie d'un homme et sans doute préserver celle de milliers d'autres.

C'est le sens, Mesdames, Messieurs, du projet de résolution A/44/L.1 que vous avez devant vous. Les pays africains m'ont fait l'honneur de me demander de vous le présenter. Mais est-il nécessaire de faire ici le plaidoyer de la justice, de l'équité, de vous appeler ici à vous joindre à l'Afrique pour défendre des valeurs qui nous sont chères et que beaucoup d'orateurs, avant moi, ont évoquées ici pour nous inviter à les défendre tous ensemble. A la liste des pays qui figurent sur le projet de résolution se sont ajoutés plusieurs autres pays dont Cuba, Djibouti, la Libye, Madagascar, le Nigéria, le Suriname, le Togo, la Tunisie, Vanuatu, le

M. Cabral (Guinée-Bissau)

Honduras, l'Inde, la Somalie, le Maroc et le Guyana. La liste n'est certainement pas close, parce que je sais que même ceux qui ne se sont pas portés coauteurs, partagent les mêmes idéaux que les pays africains.

C'est pourquoi je suis convaincu que toutes les délégations ici présentes vont répondre encore une fois à cet appel de l'Afrique, vont se joindre aux pays africains pour qu'ensemble et de cette salle, s'élève la clameur qu'attendent nos frères en Afrique du Sud. C'est le moins qu'on puisse demander aujourd'hui et c'est le moins qu'on puisse faire à cette heure. Nous sommes persuadés, disais-je, que nous sommes tous conscients de la gravité de la situation et nous en sommes d'autant plus persuadés qu'une aube nouvelle semble se dessiner à l'horizon en Afrique du Sud. Nous voulons y croire, nous autres pays africains, nous voulons contribuer au changement en Afrique du Sud et nous voulons vous aider. Nous voulons vous demander de bien vouloir nous aider dans notre démarche, car il est urgent que le Gouvernement sud-africain entende la voix de la raison, je veux dire qu'il entende raison.

Napoléon a dit qu'un homme d'Etat doit avoir le coeur dans la tête. J'espère pour ma part, que les dirigeants sud-africains ont la tête sur les épaules et qu'ils se rendent compte que c'est le moment. C'est maintenant qu'il faut changer, qu'il faut créer les conditions nécessaires pour vivre un nouvel humanisme et cultiver l'amour et la fraternité entre les hommes, entre tous les hommes et toutes les races en Afrique du Sud. Je vous remercie et l'Afrique compte sur votre soutien.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale va maintenant prendre une décision sur le projet de résolution A/44/L.1.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Egypte, El Salvador*, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaraqua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

<u>S'abstiennent</u>: Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Par 149 voix contre zéro, avec 2 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution A/44/1).**

^{*} En raison de difficultés techniques, le vote de El Salvador en faveur de la résolution n'a pas été reflété sur le tableau.

^{**} Les délégations du Ghana, de la Grenade et du Swaziland ont ultérieurement informé le Secrétariat qu'elles entendaient voter pour.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant des Etats-Unis qui souhaite expliquer son vote.

M. PICKERING (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : La position des Etats-Unis relative aux prisonniers politiques en Afrique du Sud est nette. Nous continuons d'encourager fermement le Gouvernement d'Afrique du Sud à libérer tous les prisonniers politiques comme moyen d'encourager le dialogue entre Sud-Africains. Nous lançons également un appel pour qu'il soit mis fin à la Cependant, nous faisons une distinction violence qu'elle qu'en soit l'origine. claire entre prisonniers de conscience, prisonniers politiques et ceux qui sont condamnés pour des crimes non politiques comme le meurtre. Un meurtre violent comme celui dont il s'agit ici et qu'on appelle maintenant le "necklacing" ne peut en aucun cas être considéré comme un acte politique justifié. M. Boesman a été condamné pour avoir brûlé à mort une femme d'une cinquantaine d'années, apparemment parce qu'elle avait amené ses enfants à l'école pendant une grève contre la fréquentation des écoles. Rien ne nous permet de penser que M. Boesman n'a pas eu droit à un procès équitable ou qu'il n'était pas coupable du délit pour lequel il a été jugé. Etant donné ce que nous savons des circonstances du crime et son caractère odieux, et comme M. Boesman a bénéficié d'un procès équitable, nous ne pouvons appuyer la résolution actuelle. Nous nous sommes abstenus lors du vote parce que nous n'estimons pas devoir nous opposer à un appel à une commutation de peine dans les circonstances particulières et difficiles qui règnent en Afrique du Sud aujourd'hui.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : L'examen du point 28 de l'ordre du jour sera repris au moment opportun au cours de la session.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. PAPOULIAS (Grèce) (interprétation de l'anglais): Monsieur le Président, au nom de mon gouvernement, je souhaite tout d'abord vous adresser mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Nous nous félicitons de ce qu'un des plus éminents représentants du Nigéria, pays avec lequel la Grèce maintient traditionnellement des relations très étroites d'amitié et de coopération, ait été élu par acclamation à ce poste prestigieux. Votre vaste

expérience dans les travaux de l'Organisation, votre leadership et vos qualités de diplomate sont la garantie que vous vous acquitterez avec succès des tâches qui vous ont été confiées. Je saisis également cette occasion pour vous assurer que votre dernière visite à Athènes, lorsque, en tant que président du Comité spécial contre l'apartheid, vous avez coprésidé le colloque intitulé Culture contre l'apartheid, nous a laissé un souvenir mémorable.

Par la même occasion, je tiens à exprimer à votre prédécesseur, M. Dante Caputo, ancien ministre des affaires étrangères de l'Argentine, notre profonde gratitude pour la façon compétente et inspirée dont il a dirigé les travaux de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Mes réflexions personnelles s'adressent aussi au Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, à qui je tiens à manifester mon admiration pour les efforts inlassables qu'il déploie en dirigeant efficacement l'Organisation des Nations Unies dans sa tâche de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je souhaite le féliciter du rapport sur les activités de l'Organisation dont il nous a récemment saisis. Son analyse des événements internationaux présente en termes courageux et lucides l'acuité des tensions dans les régions où la violence et l'injustice sont malheureusement encore le lot quotidien des peuples et des pays et tout cela dans le contexte d'une prise de conscience croissante du fait que les Nations Unies peuvent être plus efficaces pour prévenir les conflits et éliminer les actes d'agression. En un mot, il a présenté une "stratégie crédible de paix".

M. Roland Dumas, Ministre des affaires étrangères de la France, a fait au début de cette semaine, en sa qualité de président de la Communauté économique européenne, une déclaration au nom des 12 Etats membres de la Communauté européenne. Mon gouvernement souscrit pleinement aux vues exprimées sur des questions qui sont au centre de nos préoccupations et de nos aspirations. Pour ma part, je voudrais également signaler les nouveaux espoirs qui ont vu le jour en Europe dans le sillage d'une évolution historique qui devrait, espérons-nous, conduire à l'élimination des affrontements et à l'atténuation des divisions. C'est cette même Europe qui, comme l'a mentionné le Secrétaire général, était plongée, il y a 50 ans ce mois-ci, dans ce qui fût le conflit le plus sanglant et meurtrier qu'elle ait connu et qui a embrasé d'autres continents. La Grèce a survécu à cet holocauste, ravagée certes, mais avec une foi inébranlable dans la démocratie, la dignité de l'homme et la justice, buts et principes mêmes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

L'ouverture et la restructuration qui caractérisent actuellement les événements qui se déroulent en Europe orientale et centrale constituent un jalon politique historique. Une évolution bénéfique d'une importance sans précédent s'est manifestée dans les relations sur la scène européenne, et a affecté toutes les affaires mondiales. La Grèce a contribué activement à ce processus qui marque un tournant dans les relations entre l'Est et l'Ouest sur le continent européen. Nous sommes persuadés que la confiance peut remplacer la méfiance et que la coopération devrait remplacer l'affrontement.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a joué un rôle majeur dans la création d'un niveau avancé de coopération entre les 35 Etats participants. Le Document de clôture publié lors de la dernière session à Vienne, marque une étape importante dans le processus d'Helsinki. Le Forum d'information, qui s'est tenu à Londres, et la Conférence sur la dimension humaine, qui s'est tenue à Paris plus récemment, donnent la mesure des progrès réalisés dans ces deux domaines très importants.

Dans le cadre du processus établi par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la coopération régionale dans la péninsule des Balkans a représenté un progrès significatif. Mon pays se félicite d'avoir été le premier à proposer la mise en oeuvre de l'Acte final d'Helsinki sur une base régionale.

Depuis lors, nous ne cessons de préconiser cette coopération avec nos voisins des Balkans, cherchant à élargir l'éventail des domaines d'intérêt commun. Après la réunion des Ministres des affaires étrangères des six pays des Balkans à Belgrade l'an dernier, une série de réunions spécialisées ont ensuite été organisées dans différentes capitales. Une réunion importante de hauts fonctionnaires est prévue à Athènes dans les prochains mois. Nous n'épargnerons aucun effort pour faire progresser encore ce processus, qui favorise la paix et la stabilité dans notre région.

Quant à la Turquie voisine, nous voudrions développer dans nos relations un climat permettant d'établir dans un proche avenir un dialogue sérieux susceptible de nous conduire à une ère de paix, d'amitié et de coopération.

Les efforts conduisant au désarmement nucléaire et classique restent au coeur de nos préoccupations. Ces efforts, initialement déployés dans le cadre du système des Nations Unies, sont à l'évidence influencés par les progrès des négociations bilatérales entre les deux superpuissances nucléaires. Le Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination de leurs missiles intermédiaires et à plus courte portée (Traité FNI), conclu en décembre 1987, et les négociations en vue de la réduction de 50 % de leurs arsenaux nucléaires respectifs ont une incidence directe sur le relâchement général des tensions internationales. En Europe encore, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) demeure le cadre de négociation le plus efficace pour le désarmement classique. Nous espérons sincèrement le succès des négociations engagées récemment à Vienne visant la réduction de ces armes en Europe, ainsi qu'un accord sur une nouvelle série de mesures propres à accroître la confiance et la sécurité.

Au-delà des initiatives européennes, nous espérons la conclusion heureuse des négociations sur l'interdiction des armes chimiques entreprises dans le cadre de la Conférence du désarmement à Genève. L'Organisation des Nations Unies devrait continuer d'offrir à la communauté internationale un cadre institutionnel pour les négociations sur le désarmement. Sans être trop pessimistes, nous devrions voir dans toute leur portée les résultats infructueux de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et ceux encore moins concluants de la plus récente session de la Commission du désarmement.

Si, des mots mêmes du Secrétaire général, "... Les Nations Unies ont besoin de faire la preuve de leur capacité d'agir comme garant de la sécurité mondiale", les Etats qui en sont membres devraient être conscients - et en fait, ils le sont - de la véritable nature des conflits régionaux ainsi que de la nature des solutions réalisées ou à réaliser. Dans un monde étroitement interdépendant, il n'est pas de problème régional qui n'ait de caractère international, surtout lorsque l'Organisation en traite. L'engagement des Nations Unies montre que la mesure dans laquelle elles peuvent contribuer à une solution dépend grandement de l'existence

d'une véritable volonté politique des parties directement concernées de maintenir la paix et la sécurité. A cet égard, les exemples les plus frappants sont l'accord entre l'Iran et l'Iraq pour un cessez-le-feu dans la région du Golfe, intervenu après l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 598 (1987), les Accords de Genève sur l'Afghanistan et les Accords de New York sur la Namibie signés en décembre 1988. Quelques années auparavant, ces problèmes semblaient insolubles. Cependant, les qualités diplomatiques et la patience, alliées aux efforts inlassables du Secrétaire général, mais surtout aux efforts des parties directement concernées, ont mis un terme au conflit militaire entre l'Iran et l'Iraq. Nous formons l'espoir que les deux parties coopéreront intersivement avec le Secrétaire général sur la base de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité.

Ces mêmes qualités, cette même patience ont abouti à un accord sur le retrait des forces militaires étrangères d'Afghanistan. De même, elles ont favorisé les accords sur le désengagement des forces étrangères et autres éléments de Namibie et d'Angola, dans le cadre d'une solution d'ensemble élaborée conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Toutefois, nous restons profondément préoccupés du fait que dans les régions que je viens d'évoquer, les accords conclus ou les plans de paix et autres dispositions n'ont pas encore porté tous leurs fruits et ne sont pas encore parvenus à éliminer les graves problèmes. La réconciliation nationale est en jeu en Afghanistan et les conditions locales ne laissent guère espérer le retour à brève échéance des réfugiés dans leurs foyers "en sécurité et dans l'honneur".

En Namibie, c'est avec une certaine préoccupation que nous avons suivi les efforts laborieux des Nations Unies pour créer les conditions normales garantissant des élections libres et équitables à la date convenue, au début de novembre 1989, et le retour des réfugiés. Le sort des prisonniers de guerre toujours détenus par les anciens belligérants dans la région du Golfe, où d'autres problèmes graves doivent encore être résolus, retarde la mise en oeuvre du plan de règlement auquel oeuvrent activement le Secrétaire général et son représentant personnel.

La Grèce suit avec un intérêt particulier les événements d'Afrique du Sud, où la situation, malheureusement, continue de menacer la paix, la sécurité et la

stabilité de la région. L'état d'urgence est toujours en vigueur dans tout le pays et de sporadiques événements positifs, comme la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques, sont loin de constituer les changements fondamentaux qu'exige la situation. Les organisations anti-apartheid sont toujours interdites et harcelées, et leurs activités sont limitées par toutes sortes de mesures de répression. Nous espérons que les événements intervenus récemment dans le pays conduiront à l'élimination complète et pacifique de l'apartheid par le biais d'un dialogue national efficace par-delà les différences politiques, religieuses et de couleur, pour l'avènement d'une Afrique du Sud libre, démocratique et non raciale.

En Amérique centrale, les Accords d'Esquipulas II et les récents accords de Tela appuyés par les présidents des cinq pays de la région nous laissent espérer que les accords pour mettre un terme aux activités militaires d'un territoire à l'autre, mettre fin aux querelles internes et garantir le processus démocratique, seront couronnés de succès. Les groupes d'observateurs qui seraient éventuellement créés par les Nations Unies pour vérifier et contrôler le processus de paix en cours pourraient être une contribution importante de l'Organisation.

Au Kampuchea, au Sahara occidental et, enfin, ce qui n'est pas le moins important, au Moyen-Orient, on est toujours dans l'impasse, et les Nations Unies n'ont toujours pas été à même de renforcer efficacement les quelques mesures positives prises dans aucun des cas mentionnés. Le fait que la Conférence de Paris sur le Cambodge ne soit parvenue à aucune conclusion ne nous empêche pas de noter que les forces vietnamiennes semblent respecter le calendrier de leur retrait. Le plan de paix présenté par le Secrétaire général aux parties opposées dans le conflit du Sahara occidental demeure une proposition valable pour un accord juste Toutefois, le fait qu'Israël persiste à occuper depuis 1967 les territoires palestiniens et autres territoires arabes, y compris Jérusalem-Est, aggrave les conditions de vie déjà dures de la population civile des territoires occupés et demeure le principal obstacle à une juste solution conforme aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que le règlement de la question du Moyen-Orient passe par la convocation d'une conférence internationale de la paix sous les auspices des Nations Unies, conduisant à des pourparlers auxquels participeraient toutes les parties directement intéressées, y compris l'OLP.

M. Papoulias (Grèce)

Nous sommes profondément préoccupés par les conditions tragiques qui prévalent au Liban. Nous en appelons à toutes les parties pour qu'elles s'abstiennent de recourir à la force et parviennent, par la voie de négociations pacifiques, à une solution qui garantisse l'unité, la souveraîneté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays. Nous sommes particulièrement satisfaits que le plan du Comité tripartite de la Ligue arabe semble avoir été accepté, ouvrant ainsi la voie au retour à la paix dans ce pays déchiré depuis trop d'années par des luttes intestines.

Pour ce qui est de la péninsule Coréenne, nous nous félicitons de la nouvelle formule d'unification du Président Roh ainsi que de toute proposition visant à réduire la tension dans la région. Le Gouvernement sud-coréen a notre appui et tous nos encouragements dans ses efforts pour promouvoir l'unification par la voie de moyens pacifiques et démocratiques.

Un rapide examen des cas concernant des conflits régionaux fait ressortir inévitablement un archétype à partir duquel les Nations Unies sont invitées à agir ou agissont conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Ce type d'engagement des Nations Unies nous conduit à prendre acte de deux niveaux d'action couvrant chaque problème dans son ensemble. Le premier niveau d'action concerne l'aspect extérieur d'un problème qui, d'une façon générale, touche à la prévention ou à l'arrêt d'un affrontement armé, au retrait des forces militaires étrangères d'occupation ou d'éléments étrangers à un pays dont la souveraineté et l'intégrité territoriales ont été violées. Le second niveau d'action a normalement trait à l'aspect interne d'un problème régional qui, comme des exemples précédents le soulignent clairement, consiste en troubles internes et en la nécessité d'une réconciliation nationale, en un problème de réfugiés et en l'application des droits de l'homme et de la loi. A des titres divers et en fonction des circonstances, les Nations Unies sont appelées, généralement par le biais des bons offices du Secrétaire général, à aider à la solution d'un conflit en agissant conformément aux deux niveaux distincts dont je viens de parler.

J'aimerais maintenant évoquer de manière plus approfondie le problème de Chypre, dont la persistance préoccupe tout particulièrement la Grèce et les Nations Unies dans leur ensemble.

Il est manifeste que les 15 dernières années ont été marquées par une absence évidente de volonté de la part de la partie turque de parvenir à une solution qui permettrait aux deux communautés de Chypre de profiter des bienfaits de l'indépendance, pour leur bénéfice mutuel. L'invasion turque de 1974 et la poursuite de l'occupation militaire de plus d'un tiers du territoire de la République de Chypre sont l'une des violations les plus flagrantes de la Charte des Nations Unies et des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale. Nul n'ignore la situation critique qui en a résulté pour le peuple chypriote. Je tiens à rappeler à l'Assemblée que plus de 200 000 personnes ont dû fuir leurs foyers ancestraux et sont devenues réfugiées dans leur propre pays alors qu'à ce jour, 1 619 personnes disparues n'ont toujours pas été retrouvées. En outre, Ankara a profité de la poursuite de l'occupation de la partie nord de Chypre par ses troupes militaires pour installer des milliers de colons turcs et modifier ainsi les structures démographiques de l'île. Elle a encouragé des actes de sécession et de partition condamnés sans équivoque par les résolutions du Conseil de sécurité, qui à maintes reprises, ont invité la Turquie à retirer ses troupes. Il convient également de mentionner le pillage des trésors culturels et la destruction d'objets et de monuments ayant une valeur historique, ainsi que de lieux de culte. A tout cela il faut désormais ajouter que, selon des

renseignements récents et troublants, la partie chypriote-turque semble envisager l'installation de nouveaux colons musulmans bulgares dans la partie occupée du territoire de la République.

Les efforts déployés pour apporter une solution au problème de Chypre sont entrés dans une phase nouvelle, plus heureuse, après la nouvelle initiative prise, en juillet 1988, par le Secrétaire général dans le cadre de sa mission de bons offices. Le Président de la République de Chypre s'est efforcé d'engager des pourparlers sérieux avec le dirigeant de la communauté chypriote-turque, sous les auspices du Secrétaire général et de son représentant spécial, en vue de parvenir à une solution juste et durable, pour le bien de chaque citoyen de Chypre. Nous pensons que le Président Vassiliou a raison de s'attaquer simultanément aux deux aspects du problème, à savoir, le retrait de toutes les troupes militaires étrangères pour aboutir, en fin de compte, à la démilitarisation totale du territoire de la République, et la réconciliation et la réunion de tous les Chypriotes, quelle que soit leur origine ethnique. La Grèce appuie l'initiative du Secrétaire général et les efforts du Président de Chypre.

Nous sommes cependant vivement préoccupés par les nouveaux obstacles créés par l'autre partie. Après les progrès réalisés à la suite de trois séries de négociations intensives, cette partie a rejeté le processus d'évolution que le Secrétaire général avait poursuivi avec les deux parties au dialogue, conformément aux procédures convenues. Le dirigeant de la communauté chypriote-turque a en fait suspendu sa participation aux entretiens, risquant dès lors de faire échouer la mission de bons offices du Secrétaire général.

Je répète que la Grèce, quant à elle, continuera d'appuyer pleinement la mission de bons offices du Secrétaire général. Par ailleurs, elle ne manquera pas de dénoncer dans les termes les plus nets l'absence de réaction de l'autre partie aux efforts visant une solution juste et acceptable du problème chypriote. Sa dimension internationale et l'aggravation résultant de l'occupation militaire d'une partie du territoire d'un Etat souverain, membre de cette organisation, représente une menace permanente pour la paix et la sécurité.

Je me dois de rendre hommage à tous les hommes et à toutes les femmes qui composent les forces de maintien de la paix des Nations Unies, pour le dévouement avec lequel ils s'acquittent de l'une des tâches les plus nobles au service de la paix internationale. La Grèce n'a cessé d'appuyer les activités de maintien de la paix des Nations Unies. Un avion de la force aérienne hellénique s'est rendu à Windhoek, en Namibie, le 7 juin dernier, avec à son bord des fournitures à l'usage du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition, en tant que contribution du peuple et du Gouvernement grecs. Le mois prochain, des fonctionnaires civils grecs se joindront à leurs collègues d'autres pays pour veiller, conformément à leur tâche, aux élections qui auront lieu au début du mois de novembre en Namibie.

J'aimerais souligner que nous appuyons pleinement la mise en place d'une base financière sûre et saine pour toutes les opérations de maintien de la paix. La paix, et par extension les opérations de maintien de la paix, sont de la responsabilité collective de l'humanité tout entière. Elles impliquent que le coût des dépenses pour de telles opérations soit obligatoirement pris en charge par tous les membres des Nations Unies, sans exception, conformément au barème établi de contributions. L'on a déjà dit, au nom du Gouvernement grec, que la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre reste la seule force de maintien de la paix financée par des contributions volontaires, au risque que la mission qui lui a été confiée n'échoue. J'en appelle à tous les Etats Membres pour qu'ils appuient la proposition du Secrétaire général visant à modifier ce qui apparaît comme une anomalie et une exception à la règle du financement des forces de maintien de la paix par le biais de contributions mises en recouvrement.

Un examen d'ensemble de la situation mondiale serait incomplet si nous manquions de rappeler que le respect des droits de l'homme préoccupe vivement la communauté internationale et n'est plus une question interne propre à chaque Etat. Nos politiques extérieures sont également influencées par la manière dont les droits de l'homme sont respectés dans d'autres pays.

La Commission des droits de l'homme des Nations Unies a permis de promouvoir les concepts juridiques et politiques découlant de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En Europe, et en particulier parmi les 35 Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, une mesure importante a été prise par le Document de clôture de la session de Vienne, grâce auquel un mécanisme de suivi et de contrôle du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales a été institué. Nous prendrons une part active à ce processus. Par ailleurs, nous ne manquons pas de noter avec intérêt l'importance constamment

M. Papoulias (Grèce)

donnée à une acceptation universelle de la nécessité de respecter pleinement les droits de l'homme et les libertés de l'individu. La Déclaration de Belgrade, récemment adoptée par les pays du Mouvement des non-alignés à leur conférence au sommet, est une preuve éloquente de cette évolution positive.

Les activités croissantes et les conséquences coûteuses du trafic international de stupéfiants nous préoccupent vivement. Le trafic de drogue n'est plus une question nationale isolée. C'est un problème mondial aux dimensions sociales graves. Les formes organisées et transnationales du crime sont devenues si puissantes qu'elles défient les institutions juridiques et démocratiques dans certains pays. Elles érodent le tissu moral des sociétés.

Cependant, la lutte menée contre ce trafic bénéficie d'un appui politique accru de par le monde. Nous avons, quant à nous, déclaré une guerre sans relâche aux trafiquants de drogue et à leurs soutiens. De plus, la Grèce s'est associée à d'autres nations en ratifiant, le 23 février 1989, la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et sur les substances psychotropes qui a été adoptée en décembre dernier. Il est urgent d'accroître la coopération sur une base multilatérale, et les Nations Unies sont le lieu le plus approprié à cette fin.

La question du terrorisme international figure également à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée. La communauté internationale continue d'être victime d'actes de violence les plus vils et les plus lâches. Les Etats Membres des Nations Unies conjuguent leurs efforts pour combattre les crimes ignobles perpétrés au hasard ou intentionnellement contre des innocents. La Grèce n'a pas été épargnée puisqu'elle a été la cible de tels crimes, mais nous n'avons pas relâché notre détermination et nos efforts entrepris à cette fin dans le cadre des efforts internationaux en vue d'éliminer ce fléau.

Je tiens à aborder un autre problème, à savoir la destruction d'un environnement qui menace l'existence même de notre planète aujourd'hui et détériore la qualité de la vie. La Grèce, qui se trouve confrontée à de graves problèmes d'environnement, souhaite traiter ce problème tant au niveau national qu'international. Nous attachons une grande importance à la convocation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui se tiendra en 1992. Nous estimons que la Conférence doit mettre au point une stratégie internationale et adopter des mesures permettant d'aboutir à un développement durable et sain sur le plan écologique dans tous les pays. Pour ce qui est de mon pays, nous n'épargnerons aucun effort afin d'assurer le succès de cette conférence.

Les années 80 ont été une décennie de contrastes et de diversité dans le domaine des expériences de développement. Des progrès ont été accomplis pour élever les niveaux de vie et renforcer les institutions démocratiques. Cependant, de vastes secteurs de la population dans certaines régions continuent à vivre dans des conditions politiques et socio-économiques inacceptables. La crise de la dette est devenue écrasante dans un grand nombre de pays en développement. Cette crise a estompé la distinction entre les questions sociales et économiques, qui sont davantage perçues de la même façon dans le monde entier.

La Grèce a contribué à la négociation et à l'adoption de la décision 43/460 qui demande la convocation d'une session extraordinaire consacrée à la coopération économique internationale, en particulier à la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement. Elle continue à jouer un rôle dans la préparation de la session puisqu'elle assume à nouveau la présidence du comité préparatoire. La session extraordinaire est considérée comme étant une occasion de donner la priorité à la question du développement dans l'ordre du jour

du monde politique, au moment où la détente dans les relations internationales laisse entrevoir de meilleures perspectives de coopération économique internationale.

La Grèce, membre fondateur des Nations Unies, reste pleinement attachée aux idéaux consacrés par la Charte et à une approche multilatérale. C'est pourquoi nous sommes fermement convaincus que les Nations Unies devraient continuer à intensifier leurs efforts et exploiter les meilleures occasions pour résoudre les problèmes internationaux grâce à une coopération renforcée. L'objectif final de paix, de sécurité et de prospérité demeure toujours d'actualité dans le rapport du Secrétaire général lorsqu'il déclare que : "... La paix a acquis une signification et une dimension qui lui manquaient auparavant." La paix, la justice, la dignité humaine semblent acquérir la dimension d'un effort multilatéral. C'est à cette oeuvre des Nations Unies que nous sommes pleinement attachés.*

M. VAN DEN BROEK (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais): Je tiens tout d'abord à féliciter très chaleureusement le Président à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Etant donné sa sagesse et son expérience, l'Assemblée est de toute évidence entre de bonnes mains. Il peut compter sur la coopération constructive de la délégation du Royaume des Pays-Bas.

Au début de cette semaine, mon collègue M. Dumas, Ministre des affaires étrangères de la France, a exposé la position commune des 12 Etats membres de la Communauté européenne sur une vaste série de questions internationales, et en conséquence je n'aborderai pas à nouveau toutes les questions qu'il a traitées dans son allocution.

Le souvenir vivant du passé est un élément essentiel dans nos efforts visant à façonner le monde du futur. Ceci est vrai pour chacun d'entre nous individuellement. C'est également vrai dans nos entreprises communes, et plus encore aux Nations Unies. Si nous savons d'où nous venons, nous saurons toujours où nous devons nous rendre et ce que nous devons éviter.

Il y a 50 ans ce mois-ci, la deuxième guerre mondiale éclatait avec l'attaque nazie contre la Pologne. Ce qui a suivi n'était pas simplement une guerre européenne de plus où la force devait décider d'un nouvel équilibre de puissance.

^{*} M. Abulhasan (Koweit), Vice-Président, assume la présidence.

La deuxième guerre mondiale a été menée contre une idéologie extrémiste pour défendre les idéaux de liberté et de démocratie qui, au cours de la guerre, ont trouvé leur expression dans la Charte atlantique. En fin de compte, la civilisation et les valeurs humaines étaient le véritable enjeu de cette guerre. Des millions de personnes ont péri. De plus, derrière les fils barbelés de l'Europe occupée, se déchaînait la forme la plus odieuse de racisme que le monde ait jamais connue. Les mots manquent pour décrire le sort des Juifs européens. Se souvenir c'est prévenir.

La fin de la guerre a vu la création des Nations Unies. L'horreur que l'on venait de traverser avait convaincu les pères fondateurs de notre organisation que les relations internationales devaient être basées sur de nouveaux principes et que la paix était inséparable du respect des droits de l'homme et des valeurs humaines. Mais au cours des années qui ont suivi cette guerre, les idéaux pour lesquels ont s'était battu n'ont pas été pleinement réalisés. Aujourd'hui, cependant, nous assistons à de nouvelles tendances encourageantes. Dans le monde entier, des populations au passé culturel et national différent aspirent à la liberté et à la démocratie. Une révolution démocratique dont les proportions revêtent un caractère mondial est manifestement en cours.

Malheureusement, l'aspiration légitime des peuples à accéder à un degré plus élevé de liberté et de démocratie n'est pas satisfaite dans toutes les régions du monde. Qui ne se souvient des événement choquants de la place Tiananmen, qui se sont déroulés cet été. Ailleurs, cependant, les forces démocratiques ont réussi à l'emporter et de loin; et même si elle se heurte fréquemment à des conditions économiques et sociales difficiles, il ne fait aucun doute que la démocratie est la pierre angulaire du monde de demain. Rien n'est plus prometteur qu'une société démocratique libérée de l'oppression et de la crainte.

Les vents du changement n'ont pas épargné l'Europe de l'Est. La Pologne a capté l'imagination du monde par son passage historique au pluralisme et à la démocratie. La Hongrie semble prête à effectuer un pas de géant dans cette direction. Et en Union soviétique, ce processus fascinant de la perestroïka ouvre des portes qui sont demeurées fermées pendant des décennies, libérant ainsi le génie et l'énergie de son peuple sans lesquels aucune nation du monde ne peut songer se développer. Nous espérons que les réformes actuellement en cours seront couronnées de succès.

En inaugurant des changements dans leurs propres sociétés, en les rendant sensibles aux aspirations démocratiques, ce mouvement de réformes peut avoir un impact positif considérable sur la paix et la sécurité en Europe et, en fait, dans le monde entier. Le Président Gorbatchev, lors de son intervention à l'assemblée du Conseil de l'Europe à Strasbourg au mois de juillet dernier, a résumé l'essentiel de cette idée en déclarant :

"Un monde où les arsenaux militaires seraient réduits mais où les droits de l'homme seraient violés ne serait pas un monde sûr. Nous sommes parvenus à cette conclusion pour nous-mêmes une fois pour toutes."

Aux Nations Unies également, nous sommes allés plus avant dans l'élaboration des normes des droits de l'homme dans certains domaines spécifiques. Je voudrais mentionner ici en particulier le deuxième Protocole facultatif sur l'abolition de la peine de mort. L'importance de ce protocole est soulignée par le récent rapport d'Amnesty International, qui montre que des sentences capitales sont encore exécutées. Nous faisons appel à cette assemblée pour qu'elle adopte le projet de protocole à la session actuelle.

Mais notre attention essentielle devrait être portée sur la façon d'améliorer les conditions du respect des droits de l'homme. En dépit d'améliorations constatées dans de nombreuses parties du monde, il subsiste un large fossé entre les normes que nous avons arrêtées et la pratique. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une utilisation plus systématique et plus efficace des mécanismes de surveillance dont nous disposons, tel que le système des rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme. De plus, nous croyons que les Nations Unies, par la Commission des droits de l'homme, devraient pouvoir répondre à des violations sérieuses des droits de l'homme dès le moment où elles se produisent. Nous souhaitons également mettre en garde contre les tentatives de certains groupes de pays, pour des raisons politiques qui n'ont rien à voir avec le sujet, d'empêcher que les violations des droits de l'homme ne soient traitées. De telles pratiques ne sont-elles pas extrêmement nuisibles à la crédibilité des efforts déployés par les Nations Unies pour protéger les droits de l'homme?

La remarquable amélioration dans les relations Est-Ouest a donné une sérieuse impulsion au contrôle des armements et au désarmement. Un désarmement véritable, dont nous pouvions seulement rêver au début de cette décennie, commence maintenant à se profiler.

Rien n'illustre mieux ce nouvel élan que le contraste entre l'allure d'escargot des précédentes négociations sur la réduction mutuellement équilibrée des forces, qui n'ont jamais abouti à aucun accord, et les progrès rapides des négociations actuelles sur les forces classiques. C'est ainsi, par exemple, qu'un accord est en vue à Vienne sur des plafonds communs pour certaines grandes catégories d'équipements. Ce sont là des plafonds qui sous-entendront des réductions très substantielles. La semaine dernière, les 16 nations de l'OTAN participant aux négociations de Vienne, ont présenté d'autres détails de leurs propositions, notamment en ce qui concerne les mesures de vérification et de stabilisation.

Pour ce qui est des armes chimiques, nous ne devons pas permettre à la prolifération de mettre en péril les négociations sur une interdiction complète. Nous saluons les mesures proposées par le Président Bush à l'ouverture de cette session de l'Assemblée :

"... pour débarrasser le monde de ces armes effroyables, des mesures en vue d'un traité qui interdirait - éliminerait - toutes les armes chimiques de la planète..." (A/44/PV.4, p. 56)

Nous avons toutes raisons de nous hâter à Genève. Le degré croissant d'accord entre les deux superpuissances est à cet égard tr. encourageant. Le mémorandum d'entente sur une expérience bilatérale de vérification et d'échange de données, qui vient d'être signé au Wyoming par le Secrétaire d'Etat Baker et le Ministre des affaires étrangères Chevardnadze souligne l'importance du processus bilatéral, et nous nous attendons à ce que ceci contribue à faire avancer également le processus multilatéral. En raison de l'urgence de la question, nous sommes en faveur de l'étalement des sessions de négociations sur toute l'année. Et si le monde s'y associe, je crois que nous pouvons obtenir l'interdiction complète des armes chimiques que nous avons recherchée depuis si longtemps.

C'est dans le domaine du contrôle des armes nucléaires que les progrès sont les plus tangibles. Tous les missiles nucléaires à portée intermédiaire sont en voie d'élimination et un accord visant à réduire de moitié les arsenaux stratégiques semble être en vue. La semaine dernière, des progrès ont été faits dans la voie d'arrangements de vérification améliorée nécessaires à la ratification des traités de limitation des essais. Et après cela, nous pensons que les Etats-Unis et l'Union soviétique rechercheront d'autres limitations à imposer aux essais, conjointement au processus de réduction actuel des armes nucléaires. Tout ceci devrait contribuer à créer un climat favorable pour la prochaine conférence d'examen des parties au Traité de non-prolifération.

Bien que les tendances positives constatées dans les négociations sur le contrôle des armements entre l'Est et l'Ouest soient encourageantes, on ne peut oublier le fait que, dans certaines parties du monde, les conflits armés et leurs affreuses conséquences sont encore une réalité quotidienne.

L'amélioration des relations Est-Ouest et la nouvelle tendance de la politique étrangère soviétique ont contribué à éliminer ou à limiter l'importance de certains

des facteurs extérieurs des conflits régionaux. Les troupes soviétiques ont quitté l'Afghanistan. Les troupes cubaines sont en train de quitter l'Angola et, en supposant que les promesses soient tenues, le retrait vietnamien du Cambodge devrait être maintenant à peu près terminé.

Mais malheureusement, les sources indigènes de discorde, dans ces conflits et dans d'autres, se prêtent moins facilement à des solutions. C'est ainsi que le peuple du Cambodge, pour ne parler que de lui, attend toujours avec appréhension de découvrir ce que l'avenir lui réserve. Nous ne pouvons qu'espérer qu'il n'y aura pas de retour au champ de bataille et de violations massives des droits de l'homme, mais que les efforts diplomatiques continueront de prévaloir.

Le rôle plus actif que les Nations Unies ont pu jouer dans la promotion de solutions pacifiques dans bon nombre de conflits régionaux est en soi un signe encourageant. Le Conseil de sécurité, bénéficiant de l'amélioration du climat international, a fait preuve d'une plus grande cohésion et, partant, d'une plus grande efficacité. Je voudrais en particulier rendre hommage aux efforts inlassables du Secrétaire général et de ses assistants dans de nombreuses régions à tensions et à conflits du monde.

L'instrument des opérations de maintien de la paix des Nations Unies révèle chaque jour sa grande valeur. Les opérations de maintien de la paix ne remplacent certainement pas un règlement politique, mais elles peuvent être un élément décisif dans la mise en oeuvre d'un tel règlement. Nous sommes vivement intéressés par l'évolution progressive du rôle des Nations Unies dans la promotion de la paix dans diverses parties du monde. Récemment, nous avons vu comment l'Organisation s'est trouvée engagée, outre les opérations classiques de maintien de la paix, dans de nouvelles formes de promotion de la paix. L'exemple le plus clair peut en être trouvé dans le processus d'Esquipulas, en Amérique centrale, où les Nations Unies non seulement veilleront au respect des accords mais observeront également, avec d'autres, le processus d'élection. C'est là véritablement une première, dans l'un des Etats Membres de notre organisation.

Indibutablement, l'étal de transition vécu actuellement par la Namibie dans sa marche vers l'indépendance, sous le contrôle des Nations Unies, est l'opération la plus difficile et la plus significative jamais entreprise par l'organisation mondiale, ainsi que le fait observer le Secrétaire général dans son rapport à l'Assemblée. Nous voudrions féliciter le personnel, tant civil que militaire,

du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) pour la manière dont il s'auquitte de cette tâche difficile. Mon pays est fier de contribuer, par un contingent de police militaire, à cette opération, jouant ainsi sa part pour assurer une application scrupuleuse du Plan des Nations Unies pour la Namibie.

Un changement fondamental en Afrique du Sud même n'a que trop tardé. Qui peut nier que le système d'apartheid contrevient aux valeurs humaines essentielles et qu'il doit être démantelé? De nouvelles tergiversations ou des demi-mesures ne feront que rendre plus difficile et plus pénible le processus inévitable de changement.

Maintenant que les élections uniquement réservées aux Blancs sont derrière nous - espérons que ce sont les dernières du genre - nous attendons de voir ce que le nouveau gouvernement entreprendra. Les déclarations du nouveau Président de l'Afrique du Sud quant à "écrire un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Afrique du Sud" suscitent des espérances. Mais ce n'est pas la première fois que nous entendons de telles paroles. Elles doivent maintenant être suivies par des actes, si l'on veut qu'elles restent crédibles.

Il est capital qu'un processus de dialogue et de négociations soit promptement engagé entre toutes les parties en Afrique du Sud. Mais il est manifeste que des décennies d'oppression ont engendré une profonde méfiance quant à la volonté du Gouvernement sud-africain d'apporter des changements réels. De fait, comment peut-il y avoir des entretiens si des dirigeants de l'opposition, tels que Nelson Mandela, sont encore en prison et si leurs organisations sont interdites? Dans son discours inaugural prononcé au début du mois, le Président De Klerk a invité la communauté internationale à prendre note des faits nouveaux en Afrique du Sud et à adopter une attitude constructive devant la situation dans ce pays. Nous sommes ouverts aux appels positifs mais, manifestement, il appartient maintenant au Gouvernement sud-africain de prendre des mesures concrètes propres à instaurer la confiance et à entamer le dialogue. Et je répète qu'il devra le faire sous peu. Comme ceux qui, en Afrique du Sud sont privés de droits politiques, nous sommes impatients de voir un changement fondamental. Si ce changement ne se produit pas, la communauté internationale sera obligée de revoir sa position à l'égard de l'Afrique du Sud.

En plus de la déclaration faite cette semaine par mon collègue français au nom des Douze, je voudrais faire quelques remarques en ce qui concerne le Moyen-Orient.

La recherche difficile d'un règlement pacifique du conflit arabo-israélien a reçu un nouvel élan lorsque l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a déclaré qu'elle acceptait le droit d'Israël à l'existence et qu'elle renonçait au terrorisme. Ce sont des événements encourageants. Bien entendu, il est essentiel que ces principes soient reflétés de façon cohérente dans la politique de l'OLP. Il est également important qu'Israël, de son côté, examine à nouveau sérieusement ses priorités et contribue à un règlement global sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973), y compris le principe de l'échange de territoire pour la xix. Ce règlement tiendrait compte à la fois du droit d'Israël à des frontières sûres et reconnues et du droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Les négociations entre les Israéliens et les Palestiniens et la solution pacifique qui devrait en découler seront forcément un processus graduel, chaque étape devant favoriser une plus grande confiance et une meilleure compréhension. La proposition d'Israël tendant à organiser des élections dans les territoires occupés mérite d'être étudiée sérieusement à condition qu'elles marquent le début et non la fin du processus devant aboutir au règlement global. A cet égard, nous

nous félicitons des efforts actuels du Président Moubarak, de l'Egypte, pour que soient tenues d'urgence des négociations entre Israël et les représentans du peuple palestinien.

En ce qui concerne la situation dans la péninsule de Corée, je voudrais à nouveau exprimer l'espoir que la République de Corée sera bientôt représentée à l'Organisation mondiale. La récente proposition faite par la République de Corée pour l'élaboration d'une charte de la communauté nationale peut contribuer à l'amélioration des relations à l'intérieur de la péninsule.

Je voudrais maintenant faire quelques remarques sur la situation économique internationale car, sur le plan économique, la lutte contre la pauvreté, la malnutrition et le sous-développement est loin d'être gagnée. Les déséquilibres dans l'économie mondiale persistent. Au niveau international, la répartition inégale des richesses, la différence entre la croissance démographique et le développement économique et les problèmes constants de la dette extérieure dans de nombreux pays en développement justifient tous le besoin de méthodes nouvelles et novatrices. La prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la relance de la croissance économique devrait prévoir un ensemble de directives et principes réalistes pour la coopération économique internationale future. Bâtissant sur les résultats de la session extraordinaire, la stratégie de développement international pour la prochaine décennie du développement devrait façonner un cadre de développement économique et social viable. Cela exige des conditions favorables, tant intérieures qu'extérieures, et il appartient aux pays développés et en développement d'assumer cette responsabilité. La nouvelle stratégie doit tenir compte respectivement des besoins et des situations des pays et régions et des divers degrés de développement dans le monde. La situation dans les pays les moins avancés, notamment en Afrique, demeure alarmante et, par conséquent, mérite notre attention.

Il y a de nombreuses années, les Pays-Bas, avec quelques autres pays, ont donné l'exemple en consacrant 1 % de son produit national brut aux fins de développement. Ces dernières années, quelques pays ont augmenté sensiblement leur niveau d'aide publique au développement, mais nombre d'autres, il faut le reconnaître, tardent encore à le faire. La communauté internationale, surtout les pays qui bénéficient le plus de l'essor économique que nous connaissons depuis un an, devrait faire de son mieux pour réaliser l'objectif adopté : consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement.

Les Nations Unies, en tant qu'organisation, sont appelées à assumer de nouvelles tâches exigeantes au moment où elles procèdent à une réforme approfondie. Nous avons le sentiment que le processus de réforme est maintenant en bonne voie. De nouvelles procédures budgétaires sont en place et les activités du Secrétariat sont rationalisées. Cependant, la restructuration du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation, en particulier dans les secteurs économique et social, est loin d'être terminée. De l'avis des Pays-Bas, toutes ces réformes devraient être poursuivies avec vigueur. Cela ne peut que renforcer davantage la confiance déjà renouvelée des Etats Membres dans les Nations Unies et permettre à l'Organisation de relever plus efficacement les nombreux défis qui l'attendent.

Bier entendu, les Membres des Nations Unies devraient faire leur part en réglant leurs contributions encore en suspens - de fait, ils devraient défrayer les nombreuses activités essentielles de l'Organisation, y compris les opérations du maintien de la paix. Cela est également vrai pour les actions nécessaires en vue de répondre aux nouveaux besoins humanitaires urgents et aux situations d'urgence qui continuent d'exiger notre attention. L'ouragan Hugo, par exemple, qui a semé la destruction dans la région des Caraïbes et ailleurs, démontre une fois encore que le système des Nations Unies devrait également pouvoir jouer un rôle dans le cas des catastrophes naturelles.

Je ferai encore quelques remarques au sujet des catastrophes causées par l'homme. L'un des défis les plus formidables de notre époque est la dégradation de notre environnement. La liste croissante de menaces est maintenant bien connue : réchaussement de l'atmosphère, diminution de la couche d'ozone, volume toujours croissant des déchets, désertification accrue et déforestation sauvage - pour ne mentionner que quelques catastrophes qui sont le fait de l'homme. Manifestement, nous sommes dans l'obligation collective de changer nos attitudes et nos habitudes.

Il faut reconnaître le caractère constructif du rapport Brundtland car, grâce à ce rapport, le monde est maintenant conscient de l'ampleur du défi. Certes, la communauté internationale prend de plus en plus conscience de l'importance que revêt l'interdépendance entre l'environnement et le développement mais, bien entendu, ce n'est là que le premier pas; il faut ensuite trouver les solutions. Chaque gouvernement a la responsabilité de protéger l'environnement, comme cela est énoncé dans les principes de Stockholm de 1972.

Le menace pour l'atmosphère et son réchauffement progressif constituent sans aucun doute un des problèmes les plus pressants. En mars dernier, 24 chafs d'Etat ou de gouvernement de nombreuses parties du monde se sont réunis à La Haye, aux Pays-Bas, pour traiter de ces questions. Dans leur déclaration, qui a depuis été appuyée par de nombreux autres pays, ils demandaient de prendre d'urgence une action et d'élaborer des méthodes novatrices pour s'attaquer au problème des changements climatiques.

Nous sommes en effet convaincus que nous devrions nous fixer pour objectif l'élaboration d'une convention internationale relative à l'environnement, et nous espérons que cela pourra être mené à bien au cours des deux prochaines années. La deuxième Conférence internationale des Nations Unies sur l'environnement sera une étape importante dans la voie menant à une telle convention. Les Pays-Bas se félicitent du travail préparatoire et des études techniques en cours dans le cadre du Comité intergouvernemental sur les changements climatiques, créé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale.

Nos efforts en vue de protéger l'atmosphère et, en fait, tout l'environnement, ne pourront être couronnés de succès que si les pays en développement s'y associent aussi sans réserve. Je suis cependant pleinement conscient des nombreux besoins, pressants et souvent contradictoires, auxquels doivent faire face la plupart de ces pays. Cela n'empêche pas, naturellement, le partage des responsabilités en ce qui concerne la préservation de notre planète, mais j'estime que les pays industrialisés ont l'obligation d'aider ces pays, qui ploient déjà sous le poids d'un fardeau trop lourd. Nous devons donc mettre au point des mécanismes d'assistance technique et financière afin de permettre aux pays en développement d'appliquer les mesures qu'une convention relative à l'environnement exigerait d'eux. Ces mesures pourraient avoir trait, par exemple, à la gestion des forêts, l'adaptation industrielle, à l'énergie, au contrôle et à la recherche en matière de pollution.

Je peux dire que mon pays est prêt à contribuer à la mise au point d'un tel mécanisme financier.

Dans le but d'insuffler un nouvel élan aux efforts visant à résoudre les problèmes de pollution atmosphérique et de changements climatiques, le Gouvernement des Pays-Bas a organisé une conférence ministérielle sur ces questions qui se tiendra dans notre pays en novembre prochain, et nous sommes heureux que de nombreux pays se proposent d'y participer.

Sur un plan plus général, je crois que nous devrions réfléchir aux moyens de renforcer les instruments internationaux pour la protection de l'environnement. A l'ère de l'interdépendance écologique, les pays du monde entier ne peuvent plus se permettre de suivre des voies séparées. Nous avons besoin d'instruments internationaux supplémentaires comme, par exemple, une convention relative à

l'environnement, mais nous avons aussi besoin d'un contrôle international des niveaux de pollution et d'un contrôle plus efficace du respect des normes et obligations concernant l'environnement. L'Organisation des Nations Unies, qui représente la communauté internationale tout entière, est incontestablement le cadre approprié pour susciter une telle réaction à l'échelle mondiale.

La première mesure à prendre serait de renforcer le PNUE. A cet égard, je suis heureux d'annoncer que mon gouvernement a décidé de doubler sa contribution au PNUE pour la période allant de 1990 à 1994.

Plusieurs autres idées et propositions de renforcement de l'autorité et du rôle des Nations Unies en matière de protection de l'environnement ont été présentées récemment. Je veux parler de la Déclaration de La Haye, mais aussi d'autres propositions dont celles présentées par le Royaume-Uni et par l'Union soviétique. Ces idées méritent d'être étudiées plus avant, peut-être sujet par sujet. Les Pays-Bas sont prêts à jouer un rôle actif dans cet exercice.

Tous les fils qui tissent les présents débats actuels seront rassemblés à la conférence sur l'environnement et le développement, qui doit avoir lieu en 1992. Le Conseil d'administration du PNUE a envoyé une série de recommandations équilibrées concernant la préparation de cette conférence qui, à mon avis, méritent d'être avalisées par l'Assemblée générale. Je crois que la conférence de 1992 fournirait une occasion idéale de se mettre d'accord, sur le plan international, sur des mesures de renforcement de l'autorité de l'Organisation des Nations Unies en matière de protection de l'environnement.

J'ai dit précédemment que l'humanité doit tirer la leçon du passé pour faire face à l'avenir. Il s'agit là d'un processus d'apprentissage permanent mais, étant donné la manière dont nous traitons notre environnement, nous approchons d'un seuil dangereux qui ne pourra être franchi impunément. Les dommages occasionnés sont déjà atterrants, quoique encore réparables. N'oublions pas que c'est la vie même sur terre qui est en jeu.

Comme le Secrétaire général le dit dans son rapport à l'Assemblée, la situation politique a ramené les affaires internationales dans la voie tracée par la Charte. Mais, pour que cette tendance se poursuive, la communauté internationale doit faire preuve de la volonté nécessaire pour faire un effort soutenu. Il importe notamment de trouver une solution aux problèmes régionaux. Il faut s'attaquer aussi résolument à d'autres problèmes internationaux urgents. J'ai

déjà parlé des dangers imminents qui menacent notre environnement à l'échelle planétaire. Je pourrais en ajouter d'autres, tels que le problème des stupéfiants, qui menace la trame même de nos sociétés; je pourrais ajouter le terrorisme international, qui menace la communauté internationale, ses Etats Membres comme ses citoyens. Il faut d'urgence que notre organisation redouble d'efforts. Je suis convaincu que la communauté des nations pourra, de concert, résoudre ces problèmes.

M. ALATAS (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : C'est avec une très grande satisfaction, pour moi et pour ma délégation, que nous voyons que les fonctions de président de l'Assemblée générale, à sa quarante-quatrième session, ont été confiées à un diplomate chevronné, intimement associé aux Nations Unies, qui est aussi un représentant éminent du Nigéria, pays avec lequel l'Indonésie a toujours entretenu des relations étroites et fraternelles. L'élection à l'unanimité de l'Ambassadeur Garba à ces hautes fonctions sont tant un hommage rendu à ses performances personnelles qu'une manifestation de la haute estime dont jouit son grand pays au sein de la communauté internationale. Depuis longtemps, la façon dont il dirige le Comité spécial de l'apartheid où, en sa qualité de président, il s'est consacré inlassablement à l'exécution de son mandat, nous inspire toute confiance dans ses capacités. Je saisis cette occasion pour lui transmettre nos chaleureuses félicitations et l'assurer de l'entière coopération de ma délégation dans l'exercice de ses responsabilités.

Je voudrais également exprimer la profonde gratitude de mon gouvernement à son prédécesseur, S. E. M. Dante Caputo, pour la manière remarquable et respectable dont il a dirigé les travaux de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Nous voilà au seuil de la dernière décennie du XXe siècle, et nous savons tous que nous allons devoir faire face à nouveau à un tournant crucial dans le monde en développement. La situation politique internationale est en pleine évolution, et nous vivons une transition vers de nouveaux modèles dans les relations internationales, porteurs de plus grandes possibilités, mais aussi de plus grands défis dans la quête incessante de l'humanité d'un monde meilleur et plus pacifique.

Une tendance toujours plus marquée à la conciliation et à l'accommodement mutuel entre Etats, notamment entre les grandes puissances, a conduit à un relâchement manifeste des tensions internationales et à des efforts encore plus vigoureux pour trouver une solution aux conflits régionaux par le biais du dialogue et de la négociation. Des idées neuves, des concepts nouveaux, nés d'une meilleure compréhension et d'une meilleure prise de conscience, apparaissent et offrent de neuvelles perspectives pour trouver une solution aux problèmes anciens et récents, tels que la prévention de la guerre nucléaire, l'inégalité flagrante dans les relations entre Etats, la destruction de l'environnement, la menace du terrorisme international et les maux que sont l'abus et le trafic des stupéfiants. En même temps, certaines tendances fondamentales se manifestent sur la scène économique internationale, encourageant davantage l'intégration progressive de l'économie mondiale.

S'il y a, certes, lieu de se féliciter de ces faits nouveaux comme augurant bien d'une paix globale et d'une prospérité générale, nous ne pouvons oublier que la situation internationale est encore marquée par des tensions et différends non résolus, la violence aveugle et une insécurité constante. En outre, l'économie mondiale reste plongée dans le chaos et les relations entre pays développés et pays en développement continuent d'être affectées par de graves déséquilibres et inégalités. De fait, si l'on peut dire que les relations Est-Ouest sur le plan politique se sont améliorées, les asymétries et les disparités dans l'équation Nord-Sud se sont, en fait, aggravées.

Si la détente actuelle doit conduire à une paix stable et à un progrès équilibré pour tous, elle doit s'étendre géographiquement et prendre un contenu plus global. L'harmonie globale ne peut être obtenue sans l'élimination de la pauvreté et de l'injustice, des privations et de la maladie dans le monde. Aujourd'hui, la sécurité internationale devrait être définie en termes tant économiques que militaires et prendre en compte des menaces non militaires à la sécurité comme les perspectives fortement réduites de croissance économique et de progrès social, le chômage très largement répandu, la rareté des ressources et la dégradation sévère de l'environnement.

Le monde ne peut pas non plus devenir un endroit plus sûr tant que la sécurité internationale reste fondée de façon précaire sur des doctrines dépassées, telles que la dissuasion mutuelle et la supériorité nucléaire. Après la ratification de l'historique Traité FNI par les deux superpuissances, l'élan des négociations sur

les armes stratégiques et les armes spatiales a été désespérément lent. Nous nous félicitons donc de la percée réalisée récemment dans ce domaine et sur certains aspects de l'interdiction des armes chimiques. Cependant, la course aux armements, notamment dans ses aspects qualitatifs, est loin de ralentir et des armes toujours plus perfectionnées et plus destructrices continuent de s'ajouter aux arsenaux des puissances militaires les plus importantes. De la sorte, les ressources humaines, techniques et matérielles du monde sont détournées du développement, se traduisant paradoxalement par une insécurité toujours plus grande à des coûts toujours élevés.

Il est clair que la sécurité commune exige une approche globale du désarmement, par le biais de négociations intenses et dans un délai limité et sur la base de la responsabilité collective de tous les Etats. Elargir la portée du Traité d'interdiction partielle des essais de 1963 pour y englober les essais nucléaires souterrains, mettre fin à la production de matières fissiles, conclure une convention générale sur l'interdiction totale et la destruction des armes chimiques et empêcher l'extension de la course aux armements dans l'espace doivent rester les questions prioritaires de notre ordre du jour relatif au désarmement. Elles devraient être assorties d'autres mesures concrètes de désarmement, entre autres l'abolition de toutes les autres armes de destruction massive, la réduction équilibrée des armes classiques, la limitation de l'armement naval et le désarmement. Des ressources supplémentaires dégagées à la suite du désarmement devraient alors être consacrées au progrès social et économique de tous les peuples et, particulièrement, au développement des pays en développement.

Dans différentes régions du monde, certaines situations conflictuelles graves, longtemps considérées comme insolubles, sont maintenant examinées avec plus de sérieux et se prêtent davantage à des négociations pacifiques. Mais le rythme du progrès vers leur solution reste malheureusement lent et inégal.

En Afghanistan, la guerre civile continue de coûter très cher en vies humaines malgré les Accords de Genève de 1988 et le retrait complet des forces soviétiques. Il devrait paraître à l'évidence, aujourd'hui, que ce n'est que par un processus de véritable réconciliation nationale et par le strict respect des dispositions de ces accords par toutes les parties concernées, que l'on pourra rapidement mettre fin aux effusions de sang et aux troubles.

Depuis un an, un cessez-le-feu précaire a pu mettre un terme aux combats entre l'Iran et l'Iraq. Mais les différences persistantes dans l'interprétation de l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité bloquent encore à

M. Alatas (Indonésie)

ce jour tout autre progrès vers une solution générale du conflit. Nous espérons encore que les pourparlers directs engagés entre les deux parties sous les auspices du Secrétaire général conduiront en fin de compte à une paix juste et honorable.

Avec le démarrage de l'application du Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, l'un des chapitres les plus longs et les plus douloureux des annales de la décolonisation touche à sa fin. L'accession imminente de la Namibie à l'autodétermination et à l'indépendance représente la victoire éclatante de la lutte de libération nationale livrée par le peuple namibien sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO) et nous remplit d'une profonde satisfaction. Cependant, nous sommes profondément troublés par la mauvaise volonté pernicieuse que met l'Afrique du Sud à respecter certains aspects clefs du Plan contenu dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et réitéré dans les résolutions 632 (1989) et 640 (1989) du Conseil. Il faudrait donc maintenir la plus grande vigilance afin d'assurer que le Plan prenne effet sous sa forme originale et définitive et que les conditions indispensables à des élections libres et régulières se concrétisent. L'Indonésie considère comme un privilège de pouvoir contribuer activement à cet objectif par le biais de la participation de son contingent de police dans le cadre du GANUPT.

Malgré les progrès réalisés sur la question de Namibie, la lutte de l'Afrique pour se libérer de la domination coloniale et de l'oppression raciste ne pourra être considérée comme achevée tant que le peuple de l'Afrique du Sud restera soumis au système d'apartheid universellement condamné. Le souci constant de l'humanité civilisée doit rester l'élimination d'une des formes les plus viles de la dégradation de l'homme que représente l'apartheid. L'Indonésie contribuera sans réserve au démantèlement du racisme institutionnalisé en Afrique du Sud pour qu'une société non raciale et démocratique puisse être édifiée.

Dans la recherche d'une solution à la question de Chypre, nous avons été encouragés par la reprise du dialogue direct entre les dirigeants des communautés chypriote grecque et chypriote turque. Mais il est déplorable que les efforts soutenus indispensables pour aboutir à un règlement général équitable continuent d'être entravés par des divergences de vue persistantes et par les zones d'ombre d'une méfiance mutuelle.

Nous sommes encouragés par les efforts faits par le Secrétaire général pour amener la paix et la réconciliation dans d'autres régions troublées, comme

M. Alatas (Indonésie)

l'Amérique centrale et le Sahara occidental. La communauté internationale devrait continuer à appuyer activement tous ces efforts, reflétant ainsi notre attachement renouvelé au multilatéralisme et au renforcement et à la revitalisation du rôle des Nations Unies en tant que tribune indispensable et universelle et instrument à cette fin.

Le conflit arabo-israélien, au coeur duquel se déroule la lutte du peuple palestinien pour la justice et l'indépendance, a été, à juste titre, une source de grande préoccupation pour les Nations Unies et la communauté internationale tout entière. Au cours de l'année dernière, des événements de grande portée se sont produits, tant en Palestine même que sur le front diplomatique international.

Ayant résisté aux assauts impitoyables du régime sioniste en vue de l'éliminer, l'intifada a prouvé de manière concluante qu'on ne peut dénier plus longtemps les aspirations de la nation palestinienne, et particulièrement de sa jeunesse héroïque dans les territoires occupés, à reconquérir ses drois nationaux inaliénables. Ce fait et l'initiative de paix audacieuse lancée par le Conseil national de Palestine l'an dernier, proclamant l'Etat indépendant de Palestine sur les terres palestiniennes et indiquant qu'il était disposé à rechercher un règlement politique complet fondé sur toutes les résolutions pertinentes des Nations Unies, y compris la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale et les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, ont donné une dimension tout à fait nouvelle au conflit arabo-israélien. Il est donc vraiment déplorable que, malgré cette évolution de la situation et les mesures prévoyantes de suivi prises par les dirigeants palestiniens, l'attitude intransigeante et stérile d'Israël fasse encore obstacle à la tenue de la Conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient.

Mon gouvernement est persuadé qu'il ne faut pas laisser passer les occasions sans précédent qui se présentent à ce stade. Il est en ce moment plus urgent que jamais d'insister sur la convocation de la Conférence internationale de paix en tant que seul cadre efficace pour des négociations sur tous les éléments essentiels d'une solution équitable. Il faudrait faire comprendre à Israël qu'il ne peut parvenir à une paix durable et obtenir de garanties viables de sa propre sécurité qu'en acceptant une solution politique négociée dans tous ses éléments et conque équitablement. Nous voudrions aussi insister auprès des partisans d'Israël pour qu'ils reconnaissent les nouvelles réalités de la situation actuelle et fassent preuve d'un plus grand sens de l'avenir et d'une plus grande prévoyance dans leurs politiques, en coopérant avec le Secrétaire général dans ses efforts en vue de mettre en oeuvre le processus de paix. L'Indonésie réaffirme sa volonté inébranlable d'apporter tout son soutien au peuple palestinien, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), dans la réalisation de son objectif sacré, à savoir le plein exercice de sa souveraineté

dans l'Etat palestinien indépendant récemment proclamé.

L'Indonésie est profondément troublée également par la tragédie qui se poursuit toujours au Liban et les pertes terribles en vies humaines et en propriété qui résultent de la reprise de luttes sectaires et de factions. C'est pourquoi nous appuyons pleinement le Comité tripartite des chefs d'Etat arabes qui s'efforce de mettre fin à la violence et nous le félicitons d'avoir instauré un cessez-le-feu en tant que première mesure. Nous ne devons pas oublier que la tâche ardue qui consiste à restaurer l'harmonie nationale et à reconstruire l'économie est sapée de manière flagrante par l'occupation illégale du territoire libanais par Israël. En conséquence, le Gouvernement indonésien réitère sa solidarité totale avec le Liban quant aux exigences légitimes de ce pays concernant le retrait immédiat et sans condition de toutes les forces d'occupation israéliennes.

Au cours des deux dernières décennies, le Cambodge a été la scène d'une guerre interminable et ses tribulations ont constitué une source de tensions et de divisions continues en Asie du Sud-Est. Mais depuis l'an dernier, les efforts déployés pour mettre fin au conflit prolongé au Cambodge et aux souffrances indicibles infligées à son peuple ont évolué de façon plus concrète et plus positive. La réunion informelle de Jakarta, qui a réuni toutes les parties directement intéressées au conflit de même que tous les autres pays concernés de la région, a fourni une première occasion d'entamer un dialogue intensif visant à préparer un règlement général, juste et durable. Quelque préliminaire que fût leur nature, les deux sessions de la réunion informelle de Jakarta, qui se sont tenues respectivement en juillet de l'an dernier et en février de cette année, ont abouti à un commun accord concerrant les objectifs, le cadre général de travail et les composantes principales d'un tel règlement politique.

Depuis lors, une série de réunions, tant entre les parties cambodgiennes elles-mêmes qu'entre les autres pays intéressés, y compris les grandes puissances, ont eu pour effet d'accélérer le rythme du processus de négociation. Un autre élément a été apporté par le Viet Nam lorsqu'il a annoncé qu'il retirerait ses forces du Cambodge d'ici la fin du mois de septembre 1989. Ce retrait a maintenant pris place. Tout en nous en félicitant, nous ne saurions manquer de noter qu'il ne s'est pas déroulé dans un cadre d'action tenant compte de tous les autres éléments clefs d'un règlement général, objectif qui fût notre but commun dès le début, ni en conjonction avec ceux-ci.

Dans le but d'élargir le cadre d'action et de poursuivre les progrès déjà réalisés grâce au processus régional des réunions informelles de Jakarta, la Conférence internationale sur le Cambodge s'est réunie en août de cette année, sur l'initiative de la France et sous la coprésidence de la France et de l'Indonésie. Bien qu'à cette conférence d'autres progrès aiet été réalisés en ce qui concerne l'élaboration des aspects détaillés de divers éléments d'une solution globale, il s'est avéré impossible de se mettre d'accord sur certaines questions d'importance vitale pour le problème dans son ensemble, par exemple sur la nature d'une autorité administrante intérimaire, sur les auspices sous lesquelles fonctionnerait un mécanisme de contrôle international sur les modalités d'un cessez-le-feu. Malheureusement, les conditions et la volonté politique nécessaires des parties intéressées ne semblent pas encore suffisantes. Il a donc été décidé de suspendre les travaux de la Conférence et de reconvoquer celle-ci lorsque les conditions s'y prêteraient mieux. Entre-temps, la France et l'Indonésie, en tant que coprésidents de la Conférence, se sont vu confier un large mandat pour continuer à consulter toutes les parties intéressées dans le but de faciliter un règlement global, y compris la méthode de convocation de la Conférence et des comités de travail, le cas échéant.

A ce stade décisif, nous demandons instamment à toutes les parties de faire preuve de modération et de ne pas permettre qu'une reprise des hostilités sur une grande échelle ne retarde le processus de paix. Le Gouvernement indonésien reste convaincu que l'on ne peut parvenir à une solution viable du conflit cambodgien que par des moyens politiques et non en recourant aux armes, et qu'une telle solution, pour être durable et équitable, doit être de nature générale. Depuis le début en effet l'un des points fondamentaux sur lesquels il y a eu commun accord de tous les participants à la réunion informelle de Jakarta. L'Indonésie, pour sa part, continuera de déployer tous les efforts possibles pour contribuer à la restauration d'une juste paix au Cambodge.

Les mesures positives prises pour déterminer le statut politique futur de la Nouvelle-Calédonie nous encouragent. Le maintien du dialogue dans un esprit d'harmonie entre les diverses factions devrait faciliter les progrès pacifiques du territoire en vue de parvenir à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux aspirations de la population indigène tout en tenant compte des intérêts légitimes de tous les habitants.

M. Alatas (Indonésie)

La situation dans la péninsule Coréenne, qui est une source constante de tensions renouvelées dans l'est de l'Asie, requiert des efforts plus intenses de la part du Nord et du Sud afin d'entamer un processus de réconciliation nationale. Nous espérons que les entretiens visant à résoudre les questions en suspens seront bientôt repris et leur permettront d'aboutir à la réalisation de leur aspiration commune de réunification pacifique.

En Amérique du Sud, l'accord conclu entre l'Argentine et le Royaume-Uni pour entamer des négociations sur des mesures destinées à normaliser leurs relations augure bien d'un règlement pacifique définitif de la question de souveraineté sur les îles Malvinas.

La scène économique internationale change aussi, de plus en plus animée de tendances aux vastes répercussions. Comme dans le domaine politique, ces changements et ces tendances présentent à la fois de nouvelles possibilités et de nouveaux défis. Mais, contrairement à la détente qui marque les relations politiques, de vives disparités et de grandes incertitudes caractérisent toujours la situation économique globale.

Les progrès scientifiques et techniques rapides qui transforment dramatiquement les modes de production, de consommation et d'échange économique et financier international offrent des possibilités nouvelles de prospérité plus généralisées parmi les nations dans une économie globale de plus en plus intégrée. En même temps, il risque d'y avoir des répercussions négatives sur la situation des pays en développement pour ce qui est de l'avantage comparatif, des termes de l'échange et de la division internationale du travail. De nouveaux pôles de dynamisme économique et de pouvoir apparaissent, mais qui s'accompagnent de la création de blocs économiques puissants parmi les pays développés. Le plus troublant est que l'évolution actuelle dans la production et le commerce à l'échelle mondiale profite encore essentiellement aux économies développées, alors que de nouveaux pays en développement continuent d'être sous l'emprise du sous-développement structurel, de la stagnation et même de la régression.

Les proportions et l'impact global de la crise de la dette extérieure des pays en développement se sont intensifiés et la crise a été exacerbée par des fluctuations adverses du taux de change dans les principales monnaies. Dans la foulée, nous assistons à des troubles sociaux et politiques prévisibles qui ont déjà éclaté avec violence dans certains pay. Les courants financiers au développement, tant officiels que privés, ont continué de diminuer, entraînant un transfert net de ressources vers les pays développés. Le protectionnisme aussi, malgré les engagements répétés pris pour l'inverser, s'est accentué. Les marchés de produits de base et les prix, y compris ceux du pétrole et du gaz naturel, ne se sont pas encore tout à fait remis de ces longues années de désordre et de récession.

Il est vrai que la scène économique internationale n'est pas sombre à jamais. Malgré l'adversité, un certain nombre de pays en développement ont réussi à faire les ajustements nécessaires et douloureux et à assurer une croissance continue. A condition que l'on respecte scrupuleusement les accords de Punta del Este, la série de négociations en Uruguay nous offre des possiblités d'un système commercial international plus ouvert et plus équitable. Maintenant que le Fonds commun de produits est pleinement opérationnel, on peut espérer une plus grande stabilité des marchés de matières premières à des prix rémunérateurs pour les producteurs et justes pour les consommateurs. Et même en ce qui concerne la question de la dette, on peut noter les signes de souplesse encourageants dans la position des principaux pays donateurs, bien que jusqu'ici seul un nombre limité de pays spécifiques en ait profité.

Toutefois, dans l'ensemble, on ne peut nier que la situation économique globale en évolution continue dans une grande mesure d'aller à l'encontre des intérêts fondamentaux des pays en développement.

C'est compte tenu de cette réalité que l'Indonésie se félicite de la convocation l'année prochaine de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui sera consacrée à la revitalisation de la croissance et du développement économiques des pays en développement. De même, l'élaboration d'une nouvelle stratégie internationale du développement pour les années 90 fournira l'occasion de concentrer notre attention et nos efforts sur les possibilités efficaces de renforcer la coopération internationale pour le développement.

Mon gouvernement est convaincu que la reprise du dialogue global Nord-Sud s'impose d'urgence. Un tel dialogue ne doit pas se limiter aux exigences des pays en développement ou à une charité mal ordonnée de la part des pays industrialisés. Mais il devrait plutôt se fonder sur l'interdépendance réelle et la communauté d'intérêts qui s'imposent. L'interdépendance réelle implique l'égalité, l'équité et l'intérêt mutuel et ne doit pas devenir un euphémisme pour de nouvelles relations de dépendance ou pis encore, pour un néo-colonialisme à peine déguisé. L'Indonésie continue de penser que quels que soient les intérêts individuels, il est de l'intérêt commun de tous les pays de rechercher des systèmes monétaires et commerciaux multilatéraux plus ouverts, équitables et viables, de disposer de marchés de produits plus stables et d'obtenir une solution globale et durable à la crise de la dette qui soit fondée sur une démarche orientée vers le développement permettant une réduction de la dette et des courants adéquats de nouvelles ressources financières.

La menace de destruction irréversible que font peser sur l'environnement l'accroissement de la pollution et des déchets toxiques, l'épuisement de la couche d'ozone et les modifications climatiques, la désertification, le déboisement et d'autres facteurs est aujourd'hui une préoccupation mondiale. Il s'agit d'une question qui affecte le bien-être et, en fait, la survie même de l'humanité tout entière : il est donc vital de la traiter sur la base d'une responsabilité équitablement partagée entre toutes les nations et de ne pas en faire une nouvelle pomme de discorde entre le Nord et le Sud. N'essayons pas non plus d'en faire une condition supplémentaire à l'assistance au développement. Ce problème exige une coopération multilatérale efficace, y compris la mobilisation de ressources

financières supplémentaires pour promouvoir un développement sain et valable de l'environnement, qui garantisse un progrès économique et social continue sans sacrifier notre avenir commun.

Dans le domaine social, bon nombre d'événements significatifs se sont déroulés l'an dernier. Le plus visible est sans doute la guerre menée contre le trafic illicite de stupéfiants et l'abus des stupéfiants qui continuent de coûter très cher en termes de déstabilisation des sociétés, de gaspillage des ressources et de pertes en vies aujourd'hui et à l'avenir. La communauté internationale, collectivement menacée par ce fléau, a décidé de coordonner ses efforts pour le combattre. Conformément à la démarche équilibrée demandée par la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, les deux objectifs sont la consommation et la production. Les mécanismes et les instruments juridiques déjà existants doivent maintenant être pleinement utilisés par les gouvernements en vue d'éradiquer cette menace. Je saisis cette occasion pour réaffirmer que l'Indonésie est fermement déterminée à participer activement à la lutte menée dans ce sens.

Au cours de l'an dernier, plusieurs conférences internationales ont été tenues pour rechercher des solutions aux courants constants de réfugiés et attirer l'attention générale à ce sujet. La plus récente a été la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois au terme de laquelle ont été adoptés une déclaration et un plan d'action global qui traduisent un nouveau consensus et une volonté politique d'apporter une solution définitive et durable à cet exode prolongé. Le plan d'action global, qui comporte une série de propositions nationales et multilatérales qui se renforcent mutuellement et qui sont équilibrées, devrait, s'il est mis en oeuvre dans sa totalité par toutes les parties concernées, mener à une solution.

Dans le domaine des droits de l'homme, un pas de plus a été fait pour assurer le respect de la dignité et de la valeur inhérentes à la personne humaine et pour s'occuper en particulier de la ressource la plus précieuse de la société, ses enfants. Le projet de convention sur les droits de l'enfant a été approuvé par la Commission des droits de l'homme et soumise à l'Assemblée générale pour examen et adoption. L'Indonésie, estimant que les intérêts de l'enfant constituent une préoccupation primordiale, espère que cet instrument juridique sera dûment appuyé et rapidement mis en vigueur. Un sommet mondial des enfants, proposé pour l'année

M. Alatas (Indonésie)

prochaine, non seulement permettrait de promouvoir la ratification rapide de la convention mais fournirait également un élément supplémentaire au programme de survie, de protection et de développement de l'enfance, faisant ainsi des années 90 une véritable décennie de l'espoir.

Alors que nous abordons l'aube d'un siècle nouveau, nous ne pouvons pas sous-estimer les problèmes et les défis que pose une situation mondiale en évolution rapide. Nous ne devons pas non plus négliger les occasions et les perspectives positives qui se présentent. Il est donc nécessaire à l'heure actuelle de redoubler d'efforts pour parvenir à une concorde et à une conciliation globales et d'oeuvror de concert pour engager le monde sur une voie plus pacifique et équitable.

Face à cette étape critique de l'évolution dans le monde, le Mouvement des pays non alignés, à sa neuvième réunion au sommet à Belgrade qui s'est tenue récemment, a manifesté une prise de conscience aiguë des réalités nouvelles et son souci de répondre et de contribuer de façon créative au processus de réforme en cours en agissant de façon réaliste et clairvoyante, exempte de dogme et de préjugé. Ce faisant, le Mouvement a réaffirmé sa responsabilité historique et son rôle actif dans la création d'un monde plus paisible, plus sûr, plus juste et plus humain. Comme le Président Suharto l'a déclaré au sommet des pays non alignés au début du mois :

"Toujours guidé par ses principes et objectifs fondamentaux, imprégné du sens unique de l'unité et d'un destin commun et enrichi par son expérience, le Mouvement des pays non alignés est prêt à s'engager dans ce processus et à contribuer à l'édification d'un nouvel ordre mondial fondé sur une paix durable, la liberté et un progrès équitable pour tous."

L'Indonésie restera inébranlablement attachée à ce noble objectif.

M. TOTU (Roumanie): Monsieur le Président, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, à l'occasion de votre élection en tant que président de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, mes félicitations cordiales et mes meilleurs voeux de succès dans l'accomplissement de cette haute mission.

Sur instructions du Président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceaucescu, j'ai l'honneur de présenter devant cette Assemblée les considérations et les propositions de la Roumanie sur la situation internationale actuelle et sur les mesures que l'on pourrait prendre en vue de réaliser des changements radicaux dans la vie internationale et de résoudre les problèmes du monde contemporain.

L'évolution des événements à l'échelle planétaire met en lumière deux tendances diamétralement opposées.

D'une part, grâce à la lutte solidaire de tous les peuples et à la puissante mobilisation de l'opinion publique, y compris les milieux progressistes, dans divers pays, en faveur de la paix et du désarmement, grâce également aux efforts de l'Organisation des Nations Unies, un certain nombre de changements se sont produits dans le monde. Un équilibre relatif est intervenu entre les forces qui agissent en faveur de la détente, de la compréhension et de la coopération et celles qui y sont opposées.

Par conséquent, certains progrès importants ont été faits, ces dernières années, sur la voie du désarmement et de la solution, par des négociations, de certains conflits internationaux.

D'autre part, l'immixtion dans les affaires intérieures d'autres Etats s'est intensifiée, certains milieux gouvernementaux poursuivant la déstabilisation politique et l'imposition de conditions à la coopération conformes à leurs intérêts hégémoniques. La course aux armements se poursuit, surtout en ce qui concerne le perfectionnement et la modernisation des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Certains Etats poursuivent la doctrine de la dissuasion nucléaire, ce qui signifie en pratique la perpétuation de la menace par la force dans la vie internationale. La militarisation de l'espace extra-atmosphérique a déjà commencé.

La situation internationale est gravement affectée par la crise économique mondiale qui, ces dernières années, a creusé davantage l'écart entre les pays riches et les pays pauvres.

Des situations de tension et de conflit dans certaines régions du monde persistent et certaines se sont même aggravées.

Dans ces conditions, la promotion d'une nouvelle mentalité et d'une nouvelle approche de la solution des problèmes internationaux est devenue une nécessité objective. Elles devraient être fondées sur le respect sans faille des principes des relations entre Etats, et surtout de l'égalité en droit, de l'indépendance et de la souveraineté nationale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et de l'avantage mutuel.

A la lumière de ces principes, consacrés par la Charte des Nations Unies et par d'autres instruments internationaux, la Roumanie soumet à l'Assemblée générale la proposition de débattre et d'adopter des mesures concrètes concernant le respect par tous les Etats des principes de la coexisence pacifique entre Etats ayant des systèmes socio-politiques différents, l'élimination de tout acte ou forme d'ingérence ayant pour but le changement du système socio-politique d'autres pays.

De nos jours, lorsque sur le plan international on reconnaît le droit de chaque peuple de choisir librement la voie de son développement économique et social, on ne peut accepter des relations de soumission. On ne peut accepter non

M._Totu_(Roumanie)

plus les mesures prises par les milieux gouvernementaux en vue de faire une distinction dans leurs relations avec les pays socialistes selon que les changements internes que ceux-ci adoptent répondent ou non aux intérêts politiques et idéologiques des pays occidentaux.

En même temps, il est nécessaire d'agir fermement contre la politique néo-colonialiste promue par les forces impérialistes et qui cherchent à maintenir les pays en développement dans le rôle de fournisseurs de matières premières à bon marché et de source de surprofits pour le grand capital financier international. A cet effet, la Roumanie propose à la présente session de l'Assemblée générale d'examiner et d'adopter des mesures visant à éliminer des relations économiques internationales la pratique de conditionner le développement des échanges commerciaux et la coopération économique, d'imposer des mesures de privatisation du secteur public, d'introduire des mécanismes du marché libre et d'effectuer d'autres changements économiques de structure, propres à l'économie capitaliste.

En conformité avec les stipulations de la Charte des droits et des devoirs économiques des Etats, l'Organisation des Nations Unies devrait lancer un appel à tous les gouvernements pour qu'ils respectent le droit au développement économique et social de chaque peuple conformément à ses propres conditions historiques et sociales, avec ses options souveraines quant à l'organisation de sa vie interne. Tout cela est reflété dans la politique indépendante de chaque Etat.

Partant des dispositions de la Charte des Nations Unies selon lesquelles les Etats se sont engagés à développer leurs relations dans un esprit d'amitié et de respect mutuel, la Roumanie estime que l'Organisation des Nations Unies devrait encourager les médias à s'engager dans un large processus de coopération dans ce domaine. A cette fin, il faut combattre toute tendance à dénaturer la réalité dans les divers pays.

Notre organisation devrait examiner et adopter des mesures appropriées en ce qui concerne la responsabilité des Etats, des organisations gouvernementales et non gouvernementales de même que des moyens d'information de promouvoir des relations d'amitié et de coopération, de rapprochement et de respect mutuel entre les gouvernements et les peuples. A cette fin, on doit présenter de façon correcte et objective les réalités de chaque pays, les efforts de leurs peuples pour le progrès économique et social.

Les événements qui se sont déroulés il y a 50 ans démontrent que la politique de duplicité, d'apaisement et de compromis des grandes puissances face au fascisme et au nazisme, le manque d'unité des peuples, des forces antifascistes et antiguerrières ont ouvert la voie à la gigantesque conflagration mondiale.

Tenant compte des enseignements de l'histoire, on ne peut que s'inquiéter devant le fait qu'à présent a lieu une intensification évidente des activités des organisations de droite et néo-fascistes, de la propagande raciste, nationaliste et chauvine de révision des frontières.

C'est pourquoi il est impératif de mobiliser toutes les forces sociales et politiques afin d'assurer la paix et la sécurité, de prévenir et de rejeter tout acte d'agression et toutes les manifestations revanchardes et néo-nazies.

Tenant compte du fait que le problème fondamental de notre époque est celui d'arrêter la course aux armements et d'agir résolument en vue du désarmement, en premier lieu du désarmement nucléaire, ainsi que de la nécessité de renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans les questions visant la paix et le

désarmement, la Roumanie soumet à l'attention de l'actuelle session les propositions et les directives suivantes.

L'Assemblée générale devrait lancer un appel à tous les Etats pour qu'ils cessent de moderniser et de perfectionner les armes nucléaires et renoncent à la doctrine de la "dissuasion nucléaire".

Il faut arrêter tous les essais nucléaires et convoquer une conférence internationale afin de compléter le Traité de 1963 concernant l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, en vue de couvrir également la cessation des essais nucléaires souterrains.

Il conviendrait de renouveler l'appel que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a adressé à l'URSS et aux Etats-Unis pour qu'ils concluent, dans les plus brefs délais, un traité sur la réduction de 50 % de leurs armements nucléaires stratégiques.

Tous les pays participant aux travaux de la Conférence du désarmement de Genève devraient prendre l'engagement de mener les négociations sur l'interdiction de la fabrication et du stockage des armes chimiques conjointement avec les négociations visant l'élimination complète des armes nucléaires.

L'Assemblée générale devrait lancer un appel pour que l'on arrive à des arrangements concrets aux négociations de Vienne afin d'assurer une réduction radicale, d'au moins 50 % avant la fin du siècle, des effectifs, des armements conventionnels et des dépenses militaires, sous un strict contrôle international.

L'Assemblée générale devrait proclamer 1990-1999 troisième Décennie du désarmement. Les buts de la troisième Décennie du désarmement devraient être : la réduction et l'élimination des armements nucléaires; l'arrêt des essais nucléaires; la renonciation à la militarisation de l'espace extra-atmosphérique; la création de zones exemptes d'armes nucléaires et chimiques dans diverses régions du monde; la réduction substantielle des armements conventionnels, des effectifs et des dépenses militaires.

Afin d'assainir le climat politique international et d'assurer la détente et la paix, la Roumanie se prononce fermement pour l'arrêt de tous les conflits existant dans différentes parties du monde sur la base de solutions équitables tenant rigoureusement compte des intérêts légitimes des peuples respectifs.

Conformément à cette proposition de principe, la Roumanie propose ce qui suit : les Nations Unies devraient réaffirmer l'obligation des Etats de renoncer à

la force dans leurs relations et de respecter rigoureusement le droit de chaque peuple de choisir librement sa propre voie de développement, sans aucune ingérence étrangère.

Les Nations Unies devraient s'assurer que toute action visant à résoudre différents conflits ne mène pas à la liquidation des conquêtes progressistes des peuples des régions en question.

Les Nations Unies devraient appuyer l'organisation pratique, dans les plus brefs délais, d'une conférence internationale sur les problèmes du Moyen-Orient, avec la participation de tous les pays concernés, y compris le nouvel Etat de Palestine et Israël, ainsi que des membres permanents du Conseil de sécurité.

La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité devrait être appliquée intégralement afin de proclamer, cette année, l'indépendance de la Namibie.

Quant à l'implication, à l'avenir, de l'ONU dans le règlement des conflits, il faut, à notre avis, recourir à des forces de maintien de la paix des Nations Unies uniquement dans des cas de nécessité absolue et avec des dépenses aussi réduites que possible, couvertes sur une base volontaire, d'abord par les pays impliqués dans le conflit et par les pays développés.

Nous réaffirmons, à la présente session, notre solidarité et notre soutien actif à l'égard des positions et des initiatives de la République populaire démocratique de Corée visant l'unification pacifique, démocratique et indépendante de la Corée.

Partant du fait que la situation économique mondiale est particulièrement grave aujourd'hui par suite de la politique impérialiste d'iniquité et d'exploitation, de la politique financière et monétaire inéquitable, la Roumanie estime que l'une des exigences essentielles du progrès et de la paix dans le monde réside, avant tout, dans la solution urgente de la crise de la dette extérieure des pays en développement, dans l'éradication du sous-développement et dans l'édification de relations économiques équitables entre Etats.

En tant que pays en développement, la Roumanie connaît bien les conséquences de l'actuel état de choses de l'économie mondiale et, tout spécialement, du lourd fardeau que représente la dette extérieure, l'un des plus graves problèmes auxquels font face les pays en développement.

En mobilisant pleinement tout son potentiel matériel et humain, la Roumanie a réussi à se libérer de ce fardeau au mois de mars 1989. Cela revêt une profonde

M. Totu (Roumanie)

signification pour l'indépendance politique et économique du pays. Pour atteindre cot objectif, il a fallu multiplier les efforts d'investissement pendant l'actuelle décennie. On a ainsi réussi à liquider la dette extérieure, sans pour autant affecter les programmes de développement économique du pays, le niveau de vie et les revenus de la population.

Partant de notre propre expérience et de la connaissance directe que nous avons des pratiques utilisées par le Fonds monétaire international, par la Banque mondiale et d'autres grandes banques internationales et des conditions économiques et politiques qu'ils imposent, qui ont des effets déstabilisateurs sur les pays en développement et causent un transfert de richesse de ces pays vers les principaux pays développés, nous estimons que l'une des priorités actuelles exigeant une action urgente doit être l'amélioration radicale du système international de crédit et d'intérêt.

A cet effet, la Roumanie formule les propositions suivantes :

Premièrement, d'établir un taux d'intérêt maximum, non fluctuant, de 4 à 5 % pour les crédits octroyés par le Fonds monétaire international, par la Banque mondiale et par d'autres grandes banques. Le montant des crédits existants devrait être recalculé sur la base d'un taux d'intérêt maximum de 2 à 3 %.

Deuxièmement, pour ce qui est de l'octroi de nouveaux crédits, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale devraient renoncer aux soi-disant programmes de réajustement économique de type colonialiste. Il est particulièrement urgent de mettre un terme aux conditions visant à la privatisation de secteurs et d'entreprises économiques. La Roumanie est d'avis que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale devraient octroyer leurs crédits en premier lieu au secteur public d'Etat et au secteur coopératif afin d'assurer le développement économique et social des pays concernés, d'accélérer leur progrès et d'améliorer les conditions de vie de leurs peuples. Il convient en même temps de mentionner le fait que dans tout pays le secteur public offre des conditions plus sûres, même pour les institutions financières.

Troisièmement, la Banque mondiale et d'autres banques de crédit devraient mettre un terme à leur pratique de conditionner l'octroi de nouveaux crédits à la prise de contrôle de la production des matières premières dans les pays en développement. Ces pratiques des grandes banques internationales ont pour but d'assurer d'importants profits au capital financier par le pillage des richesses des pays en développement.

Quatrièmement, des prix raisonnables et équitables doivent être établis pour les matières premières fournies par les pays en développement afin de réduire leur décalage par rapport aux prix des produits industriels importés et de mettre ainsi fin au transfert de richesse de ces pays vers les pays développés.

Par le système de crédit et des taux d'intérêt élevés pratiqué par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et d'autres banques, ainsi que par le système actuel des prix, rien que pour l'année passée, le transfert des ressources financières des pays en développement vers les pays développés a atteint plus de 42 milliards de dollars.

La Roumanie présente ces propositions également en tant que membre du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale car elle ne saurait accepter d'être complice des politiques néo-colonialistes menées par ces institutions financières.

La revitalisation de la coopération internationale et du développement économique, surtout dans les pays en développement exige une préparation adéquate de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1990. La session extraordinaire devrait représenter un cadre de négociations entre les pays développés et les pays en développement en vue de convenir de solutions globales aux problèmes du sous-développement, des rapports financiers et commerciaux internationaux, et de la dette extérieure des pays en développement.

Dans les circonstances internationales actuelles, dominées par les graves problèmes qu'engendrent la course aux armements, le sous-développement et la poursuite de la politique de force et d'ingérence dans les affaires intérieures, il est plus que jamais nécessaire que tous les pays participent sur un pied d'égalité à la solution de ces problèmes.

Dans l'esprit de la politique ferme que mène la Roumanie en faveur du désarmement et de la paix ainsi que de la solution démocratique de tous les problèmes complexes contemporains, la délégation roumaine agira avec détermination, de pair avec les délégations d'autres Etats, pour que, grâce à nos efforts conjugués et dans un climat de compréhension et de respect mutuel, la présente session ouvre des perspectives sûres pour un monde meilleur.

Comme l'a souligné récemment le Président Nicolae Ceausescu, la réalisation de changements radicaux dans les relations internationales exige que tous les peuples et toutes les forces démocratiques et progressistes du monde entier fassent tout leur possible pour assurer le triomphe de la raison, le désarmement général, la solution par la voie des négociations des conflits et l'instauration d'une collaboration égale entre toutes les nations.

M. FERNANDEZ ORDOÑEZ (Espagne) (interprétation de l'espagnol): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter bien sincèrement de votre élection unanime à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Votre expérience et votre activité remarquable au sein de l'Organisation sont des éléments qui revêtent une importance fondamentale pour le succès de nos travaux. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance chaleureuse à votre prédécesseur, Dante Caputo, pour le magnifique travail qu'il a réalisé. De même, nous réitérons notre plein appui et notre profonde reconnaissance au Secrétaire général, Javier Pérez de Cuéllar, pour sa ténacité et les efforts inlassables qu'il déploie à la tête du Secrétariat.

Depuis la création des Nations Unies jamais autant qu'à l'heure actuelle n'avons-nous été les témoins de tant d'efforts pour améliorer le climat international et de tant de réformes dans les scénarios qui prévalaient depuis plus de 40 ans dans les relations internationales.

L'intransigeance idéologique, l'affrontement en tant qu'arme diplomatique, l'indifférence devant les problèmes économiques, sociaux et politiques écrasants qui affligeaient une partie considérable de l'humanité, ont commencé à céder le pas aux aspirations croissantes de tous les peuples à élargir les possibilités de coexistence, à asseoir les bases d'une paix véritable et à faire de la personne le destinataire direct et principal de toute action gouvernementale.

Malheureusement, des conflits sanglants persistent dans diverses parties du globe; toutefois ces derniers temps, la preuve a été faite qu'il n'était pas utile de recourir à la force dans les relations internationales.

Actuellement, la coopération internationale, dont la pièce maîtresse doit, à notre avis, être le multilatéralisme, a réduit dans une grande mesure le niveau de l'affrontement et des plans belliqueux. Mais les problèmes globaux actuels nous obligent à réfléchir également avec la plus grande attention à d'autres dimensions complémentaires qui donnent elles aussi sa substance à la paix et dans lesquelles la coopération internationale, toujours plus indispensable, n'a pas progressé à la vitesse voulue. Je pense par exemple aux différences qui existent entre les pays nantis et les pays pauvres; à la question du développement économique; aux relations entre l'homme et la nature; à la dégradation de l'environnement; et à des phénomènes tels que le terrorisme ou le trafic des stupéfiants. J'aurai l'occasion de vous entretenir de toutes ces questions au cours de ma déclaration.

Je me propose d'étudier en premier lieu les changements intervenus en Europe. Les relations entre l'Est et l'Ouest se déroulent dans un climat encourageant, tant en ce qui concerne la détente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, et entre les alliances militaires et leurs membres, qu'en ce qui concerne les changements internes qui interviennent dans certains pays dans le processus de démocratisation et dans le respect des droits de l'homme. Je tiens à souligner à cet effet les progrès en cours en Pologne, en Hongrie et en Union soviétique. Malheureusement tous les pays de l'Europe de l'Est ne suivent pas cette voie souhaitable.

Dans tout ce processus de détente en Europe, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) joue un rôle fondamental, après avoir éte ravivée par l'approbation du Document final de la réunion de Vienne.

Dans ce contexte, nous nous félicitons du rôle judicieux joué par les Nations Unies dans la situation internationale actuelle. Le fait que la plupart des Etats Membres reconnaissent l'importance indiscutable du multilatéralisme a renforcé considérablement la marge de manoeuvre de l'Organisation et a rendu ses efforts plus fructueux. Le réalisme politique s'accroît dans de nombreux pays qui, par le passé, hésitaient à accepter des solutions autres qu'extrêmes; le Mouvement des pays non alignés évolue vers un plus grand pragmatisme; le Conseil de sécurité agit avec décision, renforcé par une coopération nouvelle entre ses membres permanents; et le Secrétaire général oeuvre de façon intelligente et claire.

Cependant, nous sommes encore loin d'une société internationale hospitalière. La violence, la pauvreté et la violation des droits de l'homme persistent. Les Nations Unies peuvent faire et ont déjà fait beaucoup à ce sujet, mais ce qui nous manque c'est une volonté politique très claire des protagonistes des conflits d'y mettre fin.

J'en arrive au chapitre des conflits régionaux, à commencer par une référence à l'Iran et l'Iraq, après la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité.

Il est certain que, depuis lors, les armes se sont tues, mais la paix dans la région demeure fragile et on n'a guère avancé vers la solution juste et durable dont parle la résolution 598 (1987). C'est pourquoi il faut intensifier le processus de négociation en cours, sous les auspices du Secrétaire général et de son représentant spécial, auxquels je réitère l'appui complet de mon gouvernement à leur mission délicate.

En ce qui concerne l'Afghanistan, la signature, en avril de l'an dernier, des accords de Genève a ouvert la voie d'un règlement. Le retrait définitif des troupes soviétiques s'est achevé cette année, créant ainsi une possibilité de règlement pacifique du problème. Il convient cependant d'intensifier les efforts destinés à parvenir à un règlement durable, fondé sur l'exercice du droit du peuple afghan à l'autodétermination, sans ingérence étrangère. Pour cela, il faut créer un gouvernement largement représentatif, qui tienne compte de toutes les parties au conflit et permette le retour des réfugiés désirant revenir dans leur pays. A cet égard, il convient d'appuyer les efforts incessants déployés par le Secrétaire général pour aboutir à un règlement pacifique et dont nous pensons que l'Assemblée devrait renouveler le mandat.

En Afrique australe, quelques signes d'espoirs commencent à se dessiner, mais l'intolérable système d'apartheid continue néanmoins d'exister. Nous espérons que les changements politiques intervenus récemment en Afrique du Sud faciliteront l'adoption d'une position plus réaliste et intelligente lorsqu'il s'agira d'entamer le processus nécessaire menant à l'instauration d'une société démocratique, pluraliste et non raciste. Nous exigeons une fois de plus la levée de l'état d'urgence, la légalisation des partis et des groupes politiques hostiles à l'apartheid et demandons à nouveau la libération immédiate de Nelson Mandela et des autres prisonniers politiques.

Le processus historique déclenché en Namibie en avril dernier jouit de notre appui inconditionnel. Nous sommes convaincus que le processus d'indépendance sera achevé dans les délais prévus et nous exprimons à nouveau notre confiance totale et notre plein appui au Secrétaire général et à son représentant spécial dans le cadre de leur mission en Namibie. L'Espagne participe au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) par la fourniture d'un important contingent, et j'aimerais qu'il soit pris acte ici de notre volonté de fournir une assistance économique au nouveau pays.

Par ailleurs, nous nous félicitons des accords de Gbadolite, qui complètent les accords conclus à la fin de l'année dernière et qui ont permis de procéder à un retrait échelonné des troupes cubaines d'Angola. Il est permis d'espérer un arrêt total des hostilités, lequel ouvrirait la voie à la réconciliation nationale, à l'abri de la présence de forces étrangères. Parallèlement, nous appuyons l'ouverture, au Mozambique, de contacts destinés à mettre fin à la violence. Nous demandons la cessation immédiate de toute tentative de déstabilisation de ce pays de l'extérieur. Nous exprimons l'espoir que les processus entamés en Namibie et en Angola auront un effet positif au Mozambique et dans l'ensemble de la région de l'Afrique australe, notamment pour ce qui est des Etats de première ligne.

Au Cambodge, le retrait des troupes vietnamiennes représente un pas positif mais néanmoins insuffisant. Nous déplorons la suspension de la Conférence de Paris, où l'on avait espéré que les parties au conflit feraient preuve de plus de souplesse. Je crois qu'il faut continuer de rechercher un règlement qui permette la création d'un gouvernement de réconciliation nationale largement représentatif, de sorte que l'on puisse envisager l'avenir du pays avec optimisme, sans crainte d'un retour au passé récent, cause de tant de souffrances pour le peuple cambodgien.

Nous avons suivi avec intérêt les propositions présentées par la République de Corée et la République démocratique populaire de Corée en faveur d'un dialogue bilatéral. L'initiative présentée ici même par le Président Roh est à notre sens extrêmement intéressante. La tension n'en persiste pas moins dans la péninsule, et seule l'intensification du dialogue et une plus grande souplesse permettront d'en venir à bout.

Par ailleurs, les tragiques événements survenus en Chine ont profondément ému de larges secteurs de l'opinion publique internationale. Nous suivons avec la plus grande attention l'évolution de la situation en Chine et nous espérons voir rapidement se renforcer le processus de réforme et d'ouverture dans tous ses aspects, y compris politique, de façon à permettre la réalisation des aspirations légitimes du peuple chinois à la liberté et à la démocratie.

En ce qui concerne le Maghreb, région qui offre un intérêt particulier pour l'Espagne, nous avons déjà exprimé notre satisfaction au sujet de l'accord historique conclu lors du Sommet de Marrakech et qui a porté création de l'Union du Maghreb arabe.

Il convient d'accroître la ccopération et redoubler d'efforts si l'on veut régler le problème du Sahara occidental, problème dont nous suivons à juste titre l'évolution avec une certaine préoccupation. Les progrès réalisés l'année dernière - l'acceptation en principe par les parties au différend des propositions du Secrétaire général en vue de l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans des conditions satisfaisantes et sous la surveillance des Nations Unies - ont imprimé un solide élan au processus qui, jusqu'à présent, ne s'est cependant pas cristallisé entièrement. L'Espagne, qui prête toute la coopération technique qui lui a été demandée, continue d'appuyer sans réserve les efforts destinés à débloquer le processus. A cet égard, nous pensons que des contacts directs entre le Maroc et le Front Polisario pourraient beaucoup contribuer à la réalisation de cet objectif.

Le problème chypriote n'est toujours pas réglé, malgré les efforts renouvelés du Secrétaire général et de son représentant spécial. L'interruption du dialogue intercommunautaire est un sujet de préoccupation. Nous réaffirmons une fois de plus que toute solution doit nécessairement passer par le respect de l'unité, de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de Chypre, conformément aux résolutions des Nations Unies.

J'aimerais à présent passer au problème du Moyen-Orient, où les perspectives de paix demeurent incertaines. La situation continue de se détériorer de manière dramatique dans les terriroires occupés. Nous déplorons les mesures de châtiment collectif, qui ne font qu'accroître les souffrances de la population, et nous demandons aux autorités israéliennes de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et aux dispositions de la quatrième Convention de Genève de 1949 qui, à notre avis, s'appliquent pleinement aux territoires occupés.

Nous estimons que les membres permanents du Conseil de sécurité peuvent beaucoup contribuer à un rapprochement entre les parties au différend et faciliter la convocation d'une conférence internationale de paix. Nous pensons aussi que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) doit participer à cette conférence, qui nous semble demeurer le cadre approprié à l'ouverture de négociations directes entre les parties intéressées.

Les grandes lignes de la politique des Douze se trouvent reflétées dans la Déclaration de Madrid, à laquelle a fait allusion mon collègue de la France, M. Roland Dumas, Président en exercice du Conseil des ministres. Nous sommes persuadés que l'appel que nous avons lancé à Madrid aux parties intéréssées sera

entendu et conduira à une paix réelle. Les efforts déployés par le Président Mubarak en faveur de l'ouverture de pourparlers entre Israël et une délégation palestinienne méritent notre appui car ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'une solution globale, juste et durable, fondée sur le principe de "la paix contre des territoires".

A ce propos, nous devons lancer un appel péremptoire à la modération en ce qui concerne le Liban, où la crise empire de façon dramatique. La violence a fait des milliers de victimes innocentes, dont l'Ambassadeur d'Espagne à Beyrouth,

M. Pedro de Aristegui. Nous réaffirmons notre appui aux travaux du Comité tripartite. Nous demandons une fois de plus à toutes les parties au conflit de coopérer sans réserve à l'institution et au respect immédiats d'un cessez-le-feu, de façon à pouvoir procéder aux réformes internes nécessaires et ramener la paix au Liban, en tant que pays souverain, indépendant et uni, libéré de la présence de forces étrangères.

L'Amérique centrale continue de rotenir l'attention de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité a expressément déclaré son appui aux accords centraméricains. Les événéments de ces deux derniers mois nous ont fourni des preuves éclatantes de la volonté politique des protagonistes de passer outre leurs divergences et de rechercher une solution par le dialogue. Les Accords d'El Salvador, en février, et le récent Sommet, à Tela, des Présidents des pays d'Amérique centrale ont permis d'esquisser un plan d'initiatives très positives.

Ces progrès doivent beaucoup à l'action tenace du Secrétaire général des Nations Unies et de ses collaborateurs, en ce sens que les accords de Tela ont débloqué deux pièces fondamentales : d'un côté, le plan de démobilisation, de rapatriement ou de réinstallation volontaires des membres de la résistance nicaraguayenne, et, de l'autre, le mécanisme international de vérification des engagements de sécurité souscrits au Guatemala. Les commissions correspondantes ont de ce fait pu être créées.

De par la volonté des Présidents d'Amérique centrale, les Nations Unies jouent un rôle majeur dans ce processus. Les délais fixés par les accords de Tela sont courts et imposent une action rapide. Il est donc nécessaire que le Conseil de sécurité appuie le plus vite possible les résolutions qui permettront la mise en ceuvre de ces mécanismes.

L'Espagne suit avec un espoir tout particulier ce processus que nous avons appuyé dès le début et auquel nous avons apporté - et nous continuerons à le faire - toute la contribution requise selon nos possibilités. Notre volonté est évidente : il n'y a pas d'autre solution que ce cadre de paix et nous sommes prêts à passer à l'action de façon concrète, et non pas uniquement par des mots, pour appuyer les efforts qui sont faits en ce sens. Je rappelle que la communauté européenne a fourni son appui au programme général d'intégration économique régionale et que dans le contexte de l'Amérique centrale, nous appuyons également les pourparlers déjà engagés entre le Gouvernement d'El Salvador et le FMLN, en étant persuadés qu'ils pourront mener à une réconciliation nationale complète.

A cet égard, il convient à mon avis de mentionner les opérations de maintien de la paix.

Les Nations Unies jouent un rôle de plus en plus grand dans la recherche de solutions aux conflits régionaux, avec l'appui nécessaire du Conseil de sécurité, ce dont nous nous félicitons.

L'Espagne a décidé de participer à plusieurs opérations. Elle a fourni des observateurs militaires à la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et une part importante du contingent aérien du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie (GANUFT). L'Espagne est prête à contribuer aux opérations prévisibles en Amérique centrale.

Je souhaite dire quelques mots à propos d'un problème ancien mais persistant, celui de la décolonisation.

Les Nations Unies ont contribué de façon décisive au processus de décolonisation qui tend à s'achever avec l'indépendance prochaine de la Namibie. Il reste cependant quelques cas en suspens, notamment celui du Sahara occidental, dont j'ai parlé, et celui du Timor oriental. L'ouverture des discussions entre le Portugal et l'Indonésie constitue un élément positif sur la voie d'une solution, conformément aux principes des Nations Unies.

Quant aux îles Malvinas, nous avons toujours réclamé des négociations directes entre l'Argentine et le Royaume-Uni en tant que moyen de régler tous les problèmes en suspens entre les deux pays, y compris celui de la souveraineté. Nos espoirs quant au dialogue se sont matérialisés récemment. Nous espérons que les pourparlers que les deux pays vont ouvrir le mois prochain permettront d'avancer dans cette direction. Nous sommes heureux de voir que ces deux pays amis ont choisi Madrid pour y mener leurs discussions.

Par ailleurs, il subsiste en Europe une situation coloniale particulièrement anachronique qui touche à l'intégrité territoriale de mon pays. Personne n'ignore combien l'Espagne est sensible à la question de Gibraltar. Nous avons opté pour la voie de la négociation, comme l'avait recommandé l'Assemblée générale, afin de mener à bien le processus de décolonisation par le biais de la restauration de l'intégrité territoriale de l'Espagne, en préservant à la fois les intérêts de la population de Gibraltar et de celle du "Campo de Gibraltar".

Quant au désarmement, il faut convenir que le processus de détente entre l'Est et l'Ouest, la confiance et la transparence entre les Etats ont représenté et - nous l'espérons - représenteront encore des éléments fondamentaux. Nous devons chercher à réduire les asymétries existantes entre les différentes catégories d'armes afin de renforcer la confiance et d'assurer une plus grande stabilité. Dans ce processus d'accroissement de la sécurité par le désarmement et la réduction des forces à des niveaux bien inférieurs à ceux qui prévalent actuellement, le contrôle doit jouer un rôle fondamental pour assurer le respect des accords et pour éviter tout malentendu.

L'Espagne se félicite des progrès réalisés en Europe en matière de désarmement et de contrôle des armements depuis la dernière session de l'Assemblée générale. Lors de leur dernier sommet, les pays membres de l'Alliance atlantique ont manifesté leur intention d'achever les négociations sur les armes classiques au milieu de l'année 1990, ce qui aura pour conséquence de renforcer la sécurité non seulement de l'Europe mais de toute la communauté internationale.

En ce qui concerne les armes nucléaires et les négociations sur la réduction des armements stratégiques (START), nous espérons que les négociations, notamment celles qui sont en cours, seront couronnées de succès. A cet égard, nous estimons que les résultats des pourparlers qui ont eu lieu la semaine dernière dans le Wyoming sont encourageants.

Dans ces commentaires sur le désarmement, j'ajoute que nous ne devons pas nous limiter à la dimension Est-Ouest. Lors de la Conférence de Paris au sujet des armes chimiques, on a bien mis l'accent sur la nécessité de conclure d'urgence un traité d'élimination totale et générale des armes chimiques. Les propositions qu'a faites le Président Bush à cette même tribune et la façon dont y a réagi M. Chevardnadze sont à cet égard riches d'espoirs.

Je voudrais faire quelques observations à propos des guestions générales qui restent inscribes à l'ordre du jour des Nations Unies et qui continueront malheureusement à l'être pendant un certain temps. Je commencerai par celle des droits de l'homme, où nous assistons à des progrès indéniables dans certains pays mais à une stagnation et même à une régression dans d'autres. Nous devons éviter que les difficultés économiques de certaines démocraties tendent à prolonger des cas de violation flagrante des droits de l'homme.

Les travaux sur la codification internationale des aspects qui ont trait à la protection des droits de l'homme ont été considérables ces derniers temps et nous nous en réjouissons. Je souhaite indiquer que l'Espagne appuie la Convention sur les droits de l'enfant, en espérant qu'elle sera approuvée à la présente session, ainsi que le projet d'adoption d'un protocole facultatif au Pacte international sur les droits civils et politiques pour l'abolition de la peine de mort.

Toutefois, outre la recherche de nouveaux instruments internationaux, nous devons insister sur une utilisation correcte de ceux qui sont en vigueur. Il convient à notre avis de renforcer le mécanisme des Nations Unies pour identifier et éliminer les violations des droits de l'homme. En particulier, nous estimons qu'il est tout à fait souhaitable de renforcer les mécanismes de la Commission des droits de l'homme tant en matière organique qu'en matière de collaboration et de coopération de tous les Etats Membres.

A cet égard, toujours à propos des droits de l'homme et des valeurs fondamentales que sont la liberté et la démocratie, je souhaite dire ici combien l'Espagne est heureuse de voir se renforcer la démocratie et la liberté en Amérique latine. Nous sommes convaincus que les élections qui auront lieu prochainement au Chili aboutiront à une pleine restauration des libertés dans ce pays. Toutefois, les problèmes économiques aigus qui, dans certains pays, coincident avec les progrès en matière de liberté, de démocratie et de droits de l'homme, font surgir un phénomène nouveau, qui, malheureusement, ne fait que se renforcer : celui des démocraties pauvres.

Dans son dernier rapport, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a présenté trois problèmes qui se renforcent les uns les autres et qui forment un cercle vicieux : la dette extérieure, l'instabilité financière intérieure et la stagnation socio-économique. Plusieurs pays latino-américains ont échoué dans leurs tentatives de stabiliser et de relancer leurs économies.

Le fardeau de la dette asphyxie de nombreux pays. L'optimisme n'est pas à l'ordre du jour quant aux prévisions de croissance et d'inflation dans les pays d'Amérique latine pour l'année prochaine. Nous devons faire preuve de patience, d'imagination et de ténacité face à cette situation. Continuons d'essayer d'instaurer un nouveau cadre mondial permettant de redessiner la stratégie relative à la dette tout en traitant chaque cas particulier. L'objectif n'est pas uniquement la croissance économique de ces pays mais un développement soutenu.

Il convient d'avancer sur deux fronts. Il est vrai que les pays endettés doivent poursuivre leurs efforts pour accroître la compétitivité et la souplesse de leurs économies mais il convient de ne pas perdre de vue le coût social de ces mesures et la nécessité dans laquelle se trouve la communauté internationale d'assurer un financement extérieur adapté combinant trois éléments : le rapatriement des capitaux, la réduction de la datte et de son service et l'octroi de nouveaux prêts.

A cet égard, j'insiste sur l'importance du plan Brady au sujet de la réduction de la dette. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale doivent jouer un double rôle : d'une part, concevoir et superviser les programmes d'ajustement et de croissance, et d'autre part, contribuer au financement des opérations de réduction de la dette en canalisant des ressources nouvelles.

L'Espagne a proposé à la Communauté européenne la création d'un fonds européen de garanties. Cette initiative a été discutée au Conseil de Madrid. Mais en outre, la Communauté européenne a pris conscience de la gravité et de l'importance du problème de la dette, comme cela est apparu lors de la réunion, à Grenade, des Ministres des affaires extérieures de la Communauté européenne et des Ministres des affaires extérieures du Mécanisme permanent de consultation et de concertation politique, c'est-à-dire du Groupe des Huit.

L'objectif principal est d'assurer le développement économique équilibré et juste pour les pays les moins favorisés. Dans ce cadre, les variations de prix et les problèmes qui affectent certains produits de base ne favorisent pas la réalisation de cet objectif. Ces produits ont une importance fondamentale dans les recettes à l'expertation d'un grand nombre de pays en développement. Nous devons réglementer le marché des produits de base, sans perdre de vue l'élément de coopération et d'assistance au développement. Nous nous félicitons de l'entrée en force du Fonds commun de produits de base, qui a mis fin à une stagnation de 10 ans.

Nous nous félicitons également dans le contexte des échanges internationaux de la reprise des négociations de l'Uruguay Round, et finalement, nous rappelons qu'à un niveau élevé d'endettement et à la chute des recettes à l'exportation étant donné la situation des marchés de matières premières, nous devons ajouter dans le cas de certains pays de l'Afrique subsaharienne une situation dramatique, une évolution dramatique qui a eu pour conséquence l'avance de la désertification, des sécheresses cycliques, des catastrophes naturelles et qu'il est indispensable d'appuyer, comme nous le faisons nous-mêmes, les diverses initiatives financières qui ont été avancées dans les différents organismes internationaux et qu'il est nécessaire de renforcer la politique de coopération au développement avec le continent africain pour donner un élan économique important aux problèmes de ces pays.

Je voudrais mentionner de façon plus concrète les relations Nord-Sud dans le contexte des Nations Unies. En avril prochain, l'Assemblée générale tiendra une session spéciale sur la coopération économique internationale et la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement. De l'avis de l'Espagne, il s'agira là d'une occasion idéale pour atteindre entre nous un consensus réaliste dans le domaine économique à l'échelle mondiale. Les travaux dans ce sens doivent aller de pair avec la préparation d'une nouvelle stratégie internationale de développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Le lancement d'un nouveau programme d'action de fond pour les pays les moins avancés à la Conférence de Paris de 1990, et enfin la conférence internationale sur l'environnement et le développement de 1992.

A propos de l'environnement, je dois dire qu'une nouvelle coopération internationale est nécessaire pour régler le problème qui affecte les conditions de vie même sur notre planète. Lors de la récente réunion de La Haye, à laquelle participaient les pays de toutes les parties du monde, il a été déclaré que comme

le problème est planétaire, la solution doit être planétaire et doit présenter la triple caractéristique d'être vitale, urgente et mondiale.

La célébration en 1992 de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement doit se fonder sur une analyse de ces problèmes en plus de la coopération entre le Nord et le Sud et par conséquent examiner les répercussions des programmes d'aide au développement sur l'environnement.

La Conférence abordera forcément les questions de dimension mondiale telles que l'effet d'hibernation, la protection de la couche d'ozone, les mouvements transfrontière de résidus qui affectent tous les pays et qui ont des incidences très importantes pour les pays en développement tant aux niveaux économique et financier que dans les transferts et l'appui de techniques. Il convient de dire à ce sujet, qui est extrêmement délicat, que toute solution devra se baser sur le respect et la collaboration mutuels.

L'Espagne accepte la recommandation du rapport Brundtland qui consiste à aborder les problèmes de l'environnement en tenant compte des diverses situations régionales. Et je vous rappelle que la Communauté européenne a déjà pris des mesures importantes concernant certains aspects de la protection de l'environnement.

Dans le cadre de ces problèmes généraux dont je me suis entretenu, qui font partie du nouvel ordre du jour des Nations Unies, vous me permettrez d'ajouter quelques mots au sujet du terrorisme et du trafic de stupéfiants.

Le terrorisme, malgré tout, malgré les efforts de la communauté internationale, continue de menacer gravement la vie des pays et la coexistence entre les nations. Cette menace se manifeste de façon individuelle dans chaque pays mais il s'agit d'une menace collective. Les attaques terroristes constituent une agression de toute la communauté internationale. Nous devons renforcer notre coopération. Consciente de ce besoin, l'Assemblée générale a réussi à réaliser un consensus important contre le terrorisme dans sa résolution 40/61 et aujourd'hui, nous devons consolider cette action.

Nous ne pouvons parler de terrorisme sans mentionner le trafic de stupéfiants qui lui est si souvent lié. Dans son dernier mémorandum, le Secrétaire général rappelle que la valeur monétaire du trafic de la drogue a récemment dépassé celle du commerce international du pétrole et n'est inférieure qu'aux bénéfices réalisés par le commerce des armes. Le problème revêt donc des dimensions gigantesques.

La voie à suivre pour lutter contre cette menace est la coopération concrète au niveau international, au niveau de chaque pays. La Convention internationale contre l'utilisation et l'abus de stupéfiants est un instrument de la plus grande importance et tous les Etats Membres des Nations Unies devraient y adhérer sans plus attendre. D'autre part, nous devons progresser le plus tôt possible pour harmoniser et rapprocher les législations nationales. Il y a des questions à régler d'urgence telles celle des extraditions et nous devons approfondir l'étude de formules qui permettront de les accélérer. Je crois comprendre que la Convention de 1988 pourrait servir de point de référence.

Dans cette convention extrêmement importante, il faut bien insister sur la valeur que prennent ce que l'on a appelé les précurseurs pour la synthèse des stupéfiants. Les pays producteurs de précurseurs doivent faire des efforts pour fiscaliser et contrôler l'exportation de ces produits et collaborer pour réprimer le trafic de la drogue. Les pays consommateurs de drogue ont également à assumer des responsabilités, une responsabilité qu'ils doivent assumer en adoptant les programmes et les actions tendant à faire baisser la demande interne, réduisant ainsi la consommation. En Espagne, cela fait plusieurs années que nous mettons au point des mesures d'éducation et de prévention à cette fin. N'oublions pas non plus à propos de cette grande question du trafic des stupéfiants, les mesures qui nous permettront d'enquêter sur les capitaux, le patrimoine, les comptes bancaires des trafiquants de drogue, permettant ainsi une modification qualitative de la lutte contre ce phénomène. La Banque mondiale partage notre responsabilité dans la recherche de solutions à ces problèmes et c'est pourquoi nous devons lui demander de coopérer.

De même, il faut que ceux que l'on a appelé les paradis fiscaux comprennent bien qu'en ne divulguant pas les chiffres d'affaire que produit le trafic de drogue ils coopèrent à l'un des attentats les plus graves dont souffre l'humanité.

Nous devons continuer à appuyer les mesures prises par les gouvernements et les sociétés des pays producteurs de coca en aidant leur développement économique et en trouvant des cultures de remplacement. Certaines mesures du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des stupéfiants ont été particulièrement efficaces.

Vous me permettrez de souligner, parce que c'est évident, les mesures exemplaires, que nous appuyons, prises par le Gouvernement et la société colombiens et les organisations internationales qui coopèrent dans ce domaine devraient

leur fournir toute l'assistance voulue. En Colombie, ce qui est en jeu est toute la capacité d'un Etat de droit à faire face à tout un ensemble de délinquance qui essaye de saper ses structures de base.

Je conclurai par une brève réflexion. Comme je vous l'ai dit tout au long de cette déclaration, la coopération internationale doit aujourd'hui plus que jamais dépasser la recherche fondamentale de la paix; nous devons améliorer la qualité de la vie internationale de façon à améliorer également la qualité de la vie nationale et par-dessus tout la vie personnelle de chaque individu. Nous devons créer un monde nouveau dans lequel tous les hommes et toutes les femmes compteront. Notre assemblée, les Nations Unies en tant que telles, auront plus de problèmes à résoudre que jamais et nous devons contribuer à la recherche de solutions à ces problèmes de manière fondamentale.

J'ai déjà cité parmi toutes ces grandes questions certaines qui sont déjà anciennes, mais qui n'en sont pas moins urgentes, et d'autres qui sont nouvelles. Nous avons parlé de la pauvreté et de la marginalisation; nous avons parlé des menaces du trafic des stupéfiants et du terrorisme; nous avons parlé des problèmes de l'environnement. Nous ne disposons pas de l'éternité pour éviter que ces problèmes ne deviennent catastrophiques, le temps dont nous disposons est beaucoup trop court. La solution, nous la tenons entre nos mains à condition de coopérer. C'est pourquoi l'Espagne croit fermement à la nouvelle vie des Nations Unies.

M. SOLANA (Mexique) (interprétation de l'espagnol) : Au nom du Gouvernement du Mexique, je félicite le Président de son élection à la direction des travaux de cette quarante-quatrième session de l'Assembléo générale.

Au Secrétaire général de notre organisation, M. Javier Pérez de Cuéllar, nous réitérons notre reconnaissance spéciale pour l'attitude positive, judicieuse et persévérante dont il a fait preuve à la tête des Nations Unies. Grâce à sa diligence, personne ne met maintenant en doute le rôle décisif de l'Organisation dans les relations internationales comme catalyseur hors pair en matière d'activité diplomatique pour résoudre, par la négociation et le dialogue, les conflits qui menacent la paix et la sécurité de tous.

C'est la première occasion, pour le Gouvernement du Président du Mexique,
Carlos Salinas de Gortari, de participer au débat général de cette assemblée. En
son nom, je réitère l'attachement de mon pays aux buts et principes de notre
organisation. Le Mexique est un pays fondateur de cette organisation. Nous avons
invariablement soutenu ses actions. Les principes de sa Charte et ses objectifs
sont entièrement conformes à nos propres convictions relatives à une communauté
internationale de nations égales devant la loi et liées par la paix et la
solidarité à la promesse de croissance par la justice. Nous croyons aux
Nations Unies parce qu'elles représentent l'impératif de la raison sur la force.
Dans un monde toujours marqué par l'inégalité et le désespoir pour tant d'êtres
humains, les Nations Unies sont un exemple bien net que nous, en qualité d'êtres
humains, sommes en mesure de travailler ensemble pour un meilleur avenir commun
quelles que soient les idéologies et les intérêts circonstanciels.

Au cours des derniers mois, la communauté internationale a été témoin de changements qui augurent la fin d'une ère de confrontation. Four le Mexique, il est encourageant de voir que les stéréotypes de la rivalité ont été remplacés par de nouvelles idées de coopération et d'entente. Ces progrès nous montrent que la solution des graves problèmes de la vie internationale n'est pas un objectif impossible.

Le Gouvernement mexicain accueille avec le plus grand plaisir la conclusion des accords de Tela qui ont été ratifiés par les Présidents du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, d'El Salvador et du Nicaragua. Nous appuyons sans condition les efforts entrepris pour trouver une solution définitive au différend qui a fait couler tant de sang en Amérique latine. Tela est l'aboutissement d'un

long processus de négociation. Nous invitons la communauté internationale à appuyer ces efforts difficiles pour qu'ils ne se heurtent pas à des intérêts étrangers à la région.

Les responsabilités confiées aux Nations Unies dans le processus de pacification en Amérique latine ont une importance énorme. Le succès du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale et de la Commission internationale d'appui et de vérification dans l'exercice de leurs fonctions dépendra en grande partie du concours que leur apporteront les Etats Membres et du plein respect de la volonté des cinq chefs d'Etat de la région.

Le Mexique continuera d'apporter son ferme appui aux efforts entrepris par les Présidents d'Amérique centrale afin d'établir la paix, condition indispensable au développement des peuples et le renforcement de la démocratie dans la région.

Les réalisations sur le front politique n'ont pas provoqué des progrès parallèles dans l'arène économique internationale. Alors que les Etats ont consacré leur pouvoir et leur prestige à la solution de conflits politiques, ils ont oublié, en laissant les forces du marché libres de corriger les échecs économiques graves, que ceux-ci sont déjà la principale cause des tensions politiques dans de nombreuses régions du monde.

Le fossé économique entre le Nord et le Sud est plus profond qu'il y a une décennie et nous avons fait peu de choses pour renverser cette tendance. Pour l'Amérique latine, cela a été une période de stagnation. L'énorme transfert de ressources au monde développé que nous avons connu pendant cette époque a placé nos peuples dans une situation extrême qui a menacé de déstabiliser les institutions politiques.

Nous ne pouvons pas rester ambigus devant les problèmes auxquels nous faisons face. Le dévouement que nous avons consacré à la correction des déséquilibres économiques s'impose maintenant pour résoudre les problèmes économiques.

Malgré quelques différences dans la manière de voir, on s'accorde généralement à reconnaître que nous nous trouvons à un tournant historique dans l'histoire du monde. Le siècle prochain devra être à l'abri des douleurs de la guerre et de l'extrême pauvreté qui afflige encore des millions d'êtres humains pour que la liberté puisse s'épanouir et que la démocratie ait une véritable chance de survie. Comment les Nations Unies peuvent-elles contribuer à refaçonner le XXIe siècle? Les années 90 seront une étape cruciale dans l'avènement de cette nouvelle

M. Solana (Mexique)

réalité. L'ordre du jour des actions à effectuer est multiple et complexe, mais le Mexique estime qu'il y a quatre grands thèmes qui méritent notre réflexion et nos actions.

Le premier de ces thèmes est la démocratisation de la société internationale. La structure institutionnelle de l'Organisation devra refléter convenablement les profonds changements et la multipolarité qui caractérisent la société internationale actuelle. Nous continuons à être gênés par les schémas des vainqueurs de la seconde guerre mondiale bien que nous vivions dans un monde très différent, dont l'aspect a changé radicalement à la suite du processus de décolonisation et de la redistribution du pouvoir économique et financier sur la plan international. Nous croyons que nous serions en mesure de confier à notre Secrétaire général la tâche d'examiner avec soin les diverses propositions qui ont été cormulées concernant la réorganisation des modalités d'intégration et de fonctionnement ainsi que le partage de l'autorité entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, afin d'arriver à un consensus qui donne une nouvelle dimension à l'Organisation pour qu'elle puisse s'acquitter avec efficacité des nouvelles responsabilités qui l'attendent.

Les Nations Unies ont besoin d'urgence de notre appui réel. Le Mexique exhorte tous les pays qui ont des obligations financières non réglées envers l'Organisation de verser leur contribution immédiatement. La crise financière est si grave qu'elle menace l'existence même de l'Organisation. Nous ne pouvons comprendre comment nous pouvons demander tous les jours à l'Organisation d'assumer de nouvelles responsabilités sans mettre à sa disposition les moyens nécessaires pour ce faire.

La seconde question est celle de l'intervention obligatoire des Nations Unies dans les problèmes de coopération économique et de développement. L'Organisation ne peut pas être en marge de ce grand effort pour créer une situation économique internationale plus équitable. Le Mexique appuie vigoureusement la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la coopération et la relance économiques. Nous, pays en développement, savons que la solution de nos problèmes dépend fondamentalement de nous-mêmes. Nous avons perdu beaucoup de temps dans des entretiens pour tenter de les résoudre, avec des résultats très minces. Il est certain que les changements de prix et les fluctuations financières nous ont été incroyablement défavorables ces dernières années, mais l'effort interne de chaque pays est, sans le moindre doute, l'élément fondamental et déterminant pour corriger notre situation actuelle.

Nous devons commencer par adapter et moderniser nos économies et faire en sorte qu'elles soient efficaces. Ce n'est qu'à cette condition que nous serons en position d'augmenter notre productivité et notre compétitivité au niveau international, procurant ainsi des avantages pour nos peuples. Il nous faut accepter que l'avenir de nos nations dépend précisément de ce que chacune d'elles mettra en oeuvre.

Le Mexique, moyennant un vaste processus de concertation et de dialogue avec les différents secteurs de la société, avance résolument dans son effort de changement structurel, qui exige les sacrifices et la discipline des Mexicains. Le résultat a été encourageant; il s'est traduit par une diminution sensible de l'inflation et par une économie confiante dans son avenir.

Le redressement de nos économies est indispensable mais n'est pas, en soi, une condition suffisante. Il n'est pas de remaniement interne, aussi profond et durable soit-il, qui puisse porter des fruits si le pays considéré ne dispose pas d'un environnement international favorable. C'est pourquoi la nouvelle stratégie internationale pour le développement devra proposer des objectifs et des buts ambitieux mais viables et réalistes. Elle devra donc être conçue en fonction des efforts de coopération et de maximalisation des avantages de l'interdépendance, ce qui n'implique en aucun cas une perte de souveraineté.

Il est urgent de revitaliser la coopération économique internationale. Ce sont les pays développés, les nations créditrices bénéficiaires du transfert net de capitaux, qui doivent prendre les mesures requises pour corriger les déséquilibres

dans ce domaine. C'est à eux qu'il appartient de faire en sorte que les redressements structurels, lorsqu'ils existent, représentent croissance et prospérité et non pas frustration, comme cela a été le cas dans bon nombre de nos sociétés. Les recettes de bonne gestion économique et de discipline financière ne peuvent faire l'objet de deux poids et deux mesures, selon qu'il s'agisse du Nord ou du Sud.

Il est réconfortant d'avoir entendu les représentants des pays industrialisés soulever le problème du large écart économique entre le Nord et le Sud. Nous sommes sûrs que cela implique et signifie pour les Nations Unies qu'un compromis doit être trouvé à l'époque présente.

La troisième question clef pour la société d'aujourd'hui, c'est l'engagement de s'occuper des problèmes critiques ayant un caractère international, dans la perspective d'un véritable sens du partage des responsabilités. Au meilleur sens de ce terme, l'interdépendance devrait se référer à notre aptitude à transformer la coopération internationale en un instrument efficace pour encourager le progrès économique et social, ainsi que pour entreprendre des actions conjointes qui résoudront les problèmes intéressant l'humanité. La responsabilité partagée est basée sur la reconnaissance de l'égalité juridique des Etats et le strict respect des décisions souveraines. C'est là le seul cadre légitime pour le dialogue Nord-Sud.

Avec cet esprit de solidarité, nous serons en mesure de faire face avec succès à la défense commune des droits de l'homme, ainsi qu'aux problèmes de protection de l'environnement et à la lutte contre la toxicomanie et le trafic de stupéfiants.

Pour le Gouvernement du Mexique, la défense des libertés fondamentales est d'une importance particulière. Nous continuerons à soutenir avec fermeté les résolutions approuvées par l'Assemblée générale et par la Commission des droits de l'homme visant à garantir la protection réelle des droits inhérents à la condition humaine. Les Nations Unies doivent également consacrer plus d'efforts à l'examen des droits de la femme et la protection des enfants, qui sont les victimes les plus fragiles de la violence sociale et de l'injustice économique.

Les problèmes écologiques sont à l'évidence de portée mondiale. La nécessité pour toutes les nations d'entreprendre des efforts conjugués sur tous les plans fait des Nations Unies l'enceinte appropriée pour traiter de ces questions vitales et urgentes pour notre avenir.

Il est vital de comprendre que la relance de la croissance des pays en développement est indispensable pour assurer une protection satisfaisante de l'environnement. Il ne faut pas oublier que la cause principale des déséquilibres écologiques et leur solution relèvent des pays les mieux nantis, de ceux qui polluent le plus et produisent des substances toxiques, de ceux qui consomment et ont consommé dans le passé le plus de combustibles. Et ce sont ces mêmes pays qui disposent des ressources et des moyens les plus importants pour combattre la détérioration écologique.

La nouvelle dimension du problème et son caractère international exigent un processus de débat et de discussion vaste et intensif. L'objectif est de parvenir à des engagements concrets, conformes aux responsabilités et aux capacités de chaque pays. La conférence internationale sur l'environnement et le développement proposée pour 1992 sera un exercice extrêmement important pour la réalisation de ces objectifs.

La demande, la production, le trafic et la consommation illicite de stupéfiants et de substances psychotropes menacent la santé des peuples et les structures politiques, économiques, sociales et culturelles des Etats. Il s'agit là d'un problème contemporain mondial, en face duquel nous sommes interdépendants. Son éradication exige des mesures de coopération internationale efficaces et constructives, respectant la souveraineté et l'identité culturelle des nations. C'est pourquoi nous sommes très satisfaits de la signature de la Convention internationale contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes qui est intervenue à Vienne l'an dernier. Nous espérons que les parties signataires décideront de la ratifier sans délais et nous prions instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait de la signer.

C'est avec admiration et le plus grand respect que nous voyons l'attitude résolue et courageuse du Gouvernement colombien, qui s'attaque de façon décidée au trafic des stupéfiants dans son pays. La guerre de Colombie n'est pas seulement la guerre des Colombiens; ce doit être la guerre de tous les pays du monde parce que c'est le problème de tous.

Le Mexique déploie actuellement des efforts considérables pour lutter contre le trafic de stupéfiants. Néanmoins, nous sommes conscients que la lutte sera vaine si elle ne va pas de pair avec la lutte contre la consommation et contre tous les procédés destinés à la financer et à l'encourager. Combattre seulement la production ou le trafic de drogue sans en combattre parallèlement de façon résolue la consommation n'aboutira qu'à changer les lieux de production et les filières du trafic de la drogue.

Le quatrième sujet qui doit attirer notre attention est la revalorisation de la fonction de l'Etat comme protagoniste dans les processus économiques et comme agent d'assistance sociale. La redéfinition du rôle de l'Etat, qui doit concentrer ses efforts au service des secteurs les plus désavantagés de la société, qui sont aussi sans doute la majorité, ne veut pas dire diminuer son pouvoir de gouverner et de transformer les choses. L'aspiration à la justice des sociétés en développement doit être guidée par l'Etat et sa représentation légitime. L'Etat doit participer en qualité de guide et d'agent économique, étant entendu qu'il doit le faire efficacement, de façon productive et dans un esprit de concurrence.

Que ce soit à leur propre initiative ou en réponse à des demandes précises, les Nations Unies sont aujourd'hui une partie indispensable aux négociations et à l'orchestration des accords qui mettent fin aux conflits dans le monde entier. Toutefois, la paix est toujours absente de diverses régions de la terre et la menace que ces conflits représentent est un très réel danger.

Au Moyen-Orient, au Cambodge, en Namibie et en Amérique centrale, notre organisation encourage ou soutient les efforts délicats de conciliation en vue d'établir la paix. Le Mexique continuera d'apporter son soutien à ces efforts, car de leur succès dépend la possibilité de vivre dans un monde meilleur.

Le Mexique accorde la plus haute importance à la question du désarmement général et complet. Les mesures du Groupe des Six, une organisation qui, au début, a été considérée à tort comme utopique, ont déjà atteint des résultats concrets. Ses exhortations répétées aux puissances nucléaires d'arrêter la course aux armements ont reçu un accueil favorable et ont contribué à l'instauration du climat de détente dans lequel nous vivons aujourd'hui, ainsi qu'aux accords conclus par les superpuissances.

J'en viens maintenant à la question du désarmement général et complet. Le Mexique appuie sans équivoque la cessation totale de tous les essais d'armes nucléaires telle que réclamée par l'humanité dans son ensemble. Avec le Pérou, l'Indonésie, Sri Lanka, le Venezuela et la Yougoslavie, nous prenons l'initiative de présenter un amendement à l'accord interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, lequel accord a reçu l'appui général de la communauté internationale. Des progrès encouragearts ont été réalisés sur la voie de l'élimination de la menace terrible que constituent les armes chimiques. Il est très satisfaisant de constater le renforcement du processus de négociation entre les pays du Pacte de Varsovie et ceux de l'Alliance atlantique sur la réduction des forces armées classiques.

Nous vivons aujourd'hui l'une des étapes les plus encourageantes de la vie de notre organisation depuis sa création en 1945. Nous arrivons au terme d'une longue période de méfiance et de mauvaise volonté qui, pendant plus de 40 ans, a freiné toutes possibilités d'accord et de négociations.

Partout dans le monde les barrières artificielles de la guerre froide s'écroulent. Nous entrons dans un monde plus ouvert et plus réceptif à la nécessité de respecter les droits de l'homme et d'assurer la participation de chacun à l'édification d'institutions démocratiques de gouvernement. Les mythes, qui pendant des années n'ont servi qu'à masquer des situations d'injustice, ne sont plus acceptables. Les peuples du monde ont décidé de prendre en main leur propre destinée.

Cette éclosion des volontés cit élargir notre esprit de tolérance et notre souci de justice. Les exigences de toutes les sociétés du monde d'accroître et d'amélierer les institutions démecratiques se fondent dans les structures de chaque pays. Cer voix ne peuvent plus se taire. Il faut que chaque nation puisse tirer les leçons de sa propre histoire et de sa propre expérience qui lui disent comment moderniser ses institutions de façon à renforcer sa souveraineté.

Ce climat de transformation que connaît le monde nous a permis de prendre conscience que les solutions aux problèmes mondiaux ne peuvent être uniquement du ressort de quelques pays, aussi puissants scient-ils. Arrêter la détérioration de l'environnement, combattre la toxicomanie et le trafic de drogues et prévenir les catastrophes naturelles sont autant de tâches qui exigent une action multilatérale. Cette assemblée doit reconnaître le fait qu'aujourd'hui plus que jamais, l'interdépendance du monde moderne suppose l'existence des Nations Unies.

Nous ne saurions tirer fierté de ces acquis si nous ne reconnaissions en même temps que le problème de la croissance des pays en développement est un thème qui nous concerne tous, qui exige un concept nouveau en matière de coopération internationale, et que seul le progrès social et économique du monde en développement peut garantir la sécurité et la stabilité au XXIe siècle. La persistance de la stagnation et de la pauvreté dans les régions les plus peuplées du monde est le défi le plus grave auquel nous sommes confrontés. Faisons en sorte que cette assemblée marque le début d'un étape au cours de laquelle la communauté internationale tout entière prendra un engagement clair, précis et réaliste afin de répondre à ce défi.*

M. BOOH-BOOH (Cameroun): Monsieur le Président, votre pays, le Nigéria, partage avec le Cameroun un grand nombre d'affinités et d'intérêts qu'il n'est pas besoin de souligner. Votre présence au fauteuil de président, à cette heure tardive de nos débats, est bien une illustration de l'amitié sincère qui lie nos deux pays et nos deux peuples. Votre engagement personnel vis-à-vis des problèmes de notre continent, l'Afrique, est bien connu, ainsi qu'en témoigne votre action dynamique à la tête du Comité spécial contre l'apartheid.

Au nom du Cameroun, je voudrais donc saluer très chaleureusement votre élection unanime à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée

^{*} Le Président assume la présidence.

générale. Vos qualités et votre expérience sont le gage du succès des travaux de cette session. Je puis d'ores et déjà vous assurer de la collaboration constante de la délégation camerounaise.

Je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur, M. Dante Caputo, qui, tout au long de son mandat, a su remplir avec bonheur les responsabilités qui lui avaient été confiées.

Ja saisis enfin cette occasion pour saluer le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, à qui nous réitérons notre confiance et notre soutien pour les efforts inlassables et efficaces qu'il déploie en faveur de la paix et de la coopération internationale.

Notre époque est celle de l'interdépendance et de la solidarité indispensables entre les nations, les régions et les peuples. Le destin solidaire de l'humanité face aux nombreux périls qui menacent tous les pays, grands ou petits, riches ou pauvres, est devenue une réalité incontournable de notre époque, incontournable aussi l'aspiration fondamentale de toutes les nations et de tous les peuples au bien-être. Notre planète, grâce aux énormes progrès réalisés dans le domaine de la science et de la technique, et singulièrement de la science des communications, est devenue tout simplement "un grand village", impliquant désormais le même sort pour toute la communauté humaine. Nous devrions donc tirer sans plus tarder les conséquences de ce devenir commun de l'humanité.

La réduction des tensions dans le monde et la recherche de solutions aux conflits locaux et régionaux sont des facteurs susceptibles de créer un environnement international stable et sûr, favorable au développement économique et social. C'est pourquoi, les négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement, la sécurité et le développement, doivent être intensifiées de même que les efforts pour éteindre les divers foyers de tension existants. A cet égard, nous continuons à encourager le nouveau climat de dialogue qui s'est instauré entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique. Notre souhait est de voir ce climat, qui produit déjà des effets appréciables, s'affirmer davantage dans l'intérêt même de ces deux grandes nations et de l'ensemble du monde. Nous nous félicitons de l'engagement pris par ces deux superpuissances de continuer à rendre compte à la communauté internationale, et notamment à la Conférence du désarmement, de l'évolution et des résultats de leurs négociations bilatérales.

Nous constatons avec satisfaction la volonté de tous les Etats d'activer les négociations sur les questions cruciales de désarmement et en particulier de désarmement nucléaire.

A ce Lujet, la tenue à Paris en janvier de cette année de la Conférence internationale sur l'interdiction des armes chimiques et bactériologiques, les récents progrès réalisés par la Conférence du désarmement sur l'élaboration d'une convention internationale sur cette importante question sont autant d'éléments encourageants dans le processus du désarmement que le Cameroun appuie pleinement. J'ajoute que cet optimisme est conforté par les récentes propositions faites du haut de cette tribune par le Président des Etats-Unis d'Amérique et par le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique.

Comme vous le savez, le Cameroun a présenté depuis quelques années une série de propositions sur le renforcement du rôle de l'ONU dans le domaine du désarmement, sur la rationalisation des travaux de la Première Commission et sur la consolidation de la paix et de la sécurité régionales en Afrique.

Nous sommes encouragés par l'accueil attentif réservé à ces propositions par cette assemblée; nous espérons qu'elles contribueront à la formulation de décisions concrètes tournées vers l'action.

Dans ce contexte, nous voulons souligner ici le rôle déterminant et fondamental que les forces de maintien de la paix de l'Organisation jouent dans le processus de règlement des divers conflits qui agitent le monde, et qui leur ont valu l'année dernière, le prix Nobel de la paix.

En effet, la mise en oeuvre et la gestion des opérations de maintien de la paix constituent une des activités centrales de notre organisation. Il importe donc que les Etats Membres puissent doter le Secrétariat général de rouages administratifs appropriés et indispensables pour la centralisation, et le suivi de toutes les questions relatives aux forces militaires, et aux groupes d'observateurs déployés par l'Organisation.

C'est pourquoi mon pays propose la création au sein du Secrétariat général, d'une structure administrative intégrée pouvant lui permettre de coordonner et de conduire avec efficacité les diverses opérations et missions décidées par le Conseil de sécurité pour le maintien de la paix.

C'est par ailleurs le lieu de se féliciter du consensus intervenu sur la nécessité de renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies et des mécanismes de négoziations internationales.

L'instauration du dialogue sur le plan international qui constitue un élément essentiel dans la recherche universelle de la paix, a permis de prendre des initiatives dynamiques et concrètes pour faciliter le règlement de nombreux problèmes régionaux.

En Afrique australe, le processus d'indépendance de la Namibie enclenché depuis le ler avril de cette année par la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité est actuellement en cours. Il est du devoir des Nations Unies de veiller sans relâche à l'heureux aboutissement de ce processus. Nous devons éviter que l'Afrique du Sud qui nous a jusqu'ici habitués à la ruse, à la mauvaise foi et aux subterfuges les plus divers ne puisse fausser le déroulement et les résultats de ce processus.

En cette phase cruciale de l'histoire de ce territoire, le Cameroun, membre du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, exhorte la communauté internationale à apporter toute l'assistance nécessaire à la SWAPO, représentant légitime du peuple namibien.

Nous devons également et surtout penser à l'assistance de qualité à apporter à la jeune nation namibienne pour lui permettre d'assurer son indépendance et son développement dans les meilleures conditions possibles.

Le Cameroun se déclare d'ores et déjà prêt à renforcer davantage son aide au peuple namibien, à établir, consolider et développer avec ce pays, dès son accession à l'indépendance, une coopération multiforme réciproquement bénéfique.

La nouvelle dynamique de la paix déclenchée tout récemment en Angola et au Mozambique grâce aux efforts déployés par l'Afrique se doit d'être renforcée afin de permettre à ces deux pays de préserver leur souveraineté et de se consacrer entièrement aux activités de développement économique et social dont ils ont un besoin urgent.

En Afrique du Sud, l'odieux système d'apartheid perdure, le droit le plus élémentaire d'aller et de venir reste dénié à la population noire majoritaire tout simplement en raison de sa couleur. L'état d'urgence se renforce. Nelson Mandela et de nombreux autres leaders de mouvements anti-apartheid demeurent en prison.

Au-delà de l'attitude apparemment conciliante affichée depuis quelque temps par les autorités du régime raciste, rien n'autorise à penser que Pretoria est prêt à abandonner sa politique d'apartheid et ses actes d'agression contre les Etats de la ligne de front.

Nous ne devons donc pas perdre de vue que cette situation, explosive à court terme risque de devenir incontrôlable et catastrophique pour le monde, étant donné la capacité nucléaire acquise par le régime raciste sud-africain ainsi que son arrogance et sa volonté de puissance et de domination aveugle.

La communauté internationale ne doit pas hésiter à recourir aux mesures de coercition prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies pour amener l'Afrique du Sud à coopérer avec cette organisation afin, non pas de réformer le système d'apartheid, mais de l'éradiquer totalement.

Nous lançons un appel pressant à tous ceux dont les complicités de toute nature ont jusqu'ici permis à l'Afrique du Sud de défier impunément la communauté internationale, afin qu'ils participent activement au démantèlement de l'apartheid et à l'avènement d'une ère nouvelle de paix et de sécurité dans cette partie du monde.

Quant aux autres foyers de tension, nous devons nous engager à rechercher des solutions pragmatiques et réalistes en tenant compte de l'esprit et des principes contenus dans la Charte des Nations Unies.

A propos du Sahara occidental, nous ne devons ménager aucun effort pour permettre aux initiatives en cours d'aboutir à des résultats positifs sous l'égide de l'ONU et de l'ONA.

Concernant le conflit entre le Tchad et la Lybie, nous nous réjouissons du respect du cessez-le-feu en vigueur depuis plus d'un an et de la volonté des deux parties de poursuivre leur dialogue sous les auspices du Comité <u>ad hoc</u> de l'OUA dont fait partie le Cameroun en vue d'assainir leurs relations mutuelles. L'accord intervenu récemment à Alger entre les deux pays constitue à n'en pas douter une étape décisive pour le règlement pacifique de ce différend. Notre plus grand souhait est que les termes de cet accord puissent se concrétiser dans les plus brefs délais possibles afin qu'une ère nouvelle de paix et de coopération fructueuse s'instaure entre ces deux nations soeurs de notre continent.

Dans la corne de l'Afrique, l'Ethiopie et la Somalie ont normalisé leurs relations. D'autres médiations de paix sont en cours dans la sous-région. Nous nous félicitons de l'évolution positive qui se dessine ainsi et souhaitons qu'elle favorise le retour défixitif à la paix.

Au Moyen-Orient, nous devons nous mobiliser pour rechercher ensemble la paix dans cette région; cette paix, selon le Cameroun qui entretient d'excellents rapports aussi bien avec Israël qu'avec les Etats arabes, passe par la reconnaissance du droit fondamental du peuple palestinien à l'autodétermination et à disposer d'une patrie ainsi que du droit tout aussi fondamental de l'Etat d'Israël de vivre en paix à l'intérieur des frontières internationalement reconnues. Le moment est venu pour la communauté internationale de prendre des décisions adéquates pour la tenue d'une conférence internationale à ce sujet.

À propos des autres régions du monde où persistent des foyers de tension, qu'il s'agisse de l'Amérique centrale ou de l'Asie, les principes du droit international consacrés par la Charte de notre organisation, à savoir la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le règlement pacifique des différends et le non-recours à la force dans les relations internationales, devraient s'imposer à tous comme base de recherche de solutions politiques négociées.

Dans ce contexte, nous appuyons les accords de Tela dans la perspective d'une normalisation des relations entre les pays de l'Amérique centrale. Nous souhaitons aussi la poursuite des négociations de paix sur le Cambodge dans le cadre et l'esprit de la récente Conférence internationale de Paris.

Le monde demeure confronté à une crise économique. La reprise relative de la croissance dans les pays nantis ne s'accompagne pas de l'effet d'entraînement tant espéré en faveur des pays du tiers monde. Ce sont ces pays qui connaissent les pires conditions d'existence de notre siècle ainsi que les contradictions les plus diverses et les plus choquantes qui constituent des menaces sérieuses à la paix, à la stabilité et à la sécurité de toute l'humanité et qui méritent la plus grande attention. A cet égard, la situation économique et financière de l'Afrique suscite les plus vives inquiétudes.

Cette situation est exacerbée, entre autres, par les déséquilibres structurels profonds qui caractérisent l'économie mondiale; les restrictions commerciales et les pressions protectionnistes; la détérioration des termes de l'échange, consécutive à la chute brutale des prix des matières premières et aux fluctuations erratiques des taux de change; l'accroissement insupportable du fardeau de la dette; le flux négatif des capitaux; l'absence de volonté politique pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international juste et équitable.

La coopération économique internationale telle qu'elle est actuellement conçue n'est pas de nature à favoriser le développement véritable de nos jeunes nations.

Il y a là assurément une grave atteinte aux fondements mêmes de la paix et de la sécurâté internationales.

Il apparaît donc urgent de revoir les mécanismes des échanges économiques internationaux, afin de pouvoir maintenir les prix des matières premières à un niveau assurant aux producteurs une juste rémunération.

Dans cette perspective, nous attendons avec beaucoup d'intérêt les premières actions du Fonds commun des produits de base qui est devenu maintenant opérationnel.

Nous nous réjouissons de l'effort de la communauté internationale dans la recherche de solutions appropriées au problème de la dette. Les mesures prises par les deux récents sommets des Sept, à Toronto et à Paris, ainsi que par un certain nombre de pays développés, rentrent dans le cadre des actions positives qui méritent d'être encouragées.

Sont à encourager et à renforcer également les possibilités d'intervention des institutions internationales de développement qui doivent recevoir une nouvelle impulsion.

Ces actions ne peuvent produire leurs effets que dans le cadre plus élargi de la relance du dialogue Nord-Sud et des négociations globales permettant de cerner dans leurs interrelations les divers aspects de l'économie mondiale en vue de promouvoir la croissance et le développement.

Le Cameroun appuie à cet égard la tenue l'année prochaine d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la coopération économique internationale.

Pour la réussite d'une telle session, il convient tout d'abord de tirer les leçons de la décennie qui s'achève et de faire en sorte que la nouvelle stratégie pour le développement soit celle des occasions réussies. Il importe par conséquent

de souligner l'importance que revêt un changement d'attitude des principaux partenaires économiques mondiaux. De part et d'autre, il faudrait éviter des querelles d'idéologie et se concentrer de manière pragmatique sur les questions de fond qui sont à l'origine de notre misère et de notre sous-développement.

Nous appuyons en outre la tenue d'une conférence internationale sur la dette africaine qui permettra aux parties concernées de trouver des solutions réalistes favorisant l'arrêt du cyle infernal de l'endettement. Pour cette dette, nous voulons des solutions objectives et équitables qui puissent sauvegarder le processus de développement de nos pays et assurer le bien-être de nos populations. Nous avons besoin d'une véritable solidarité internationale et comme l'a dit le Président de la République du Cameroun, Paul Biya:

"Il n'est de solidarité véritable que dans le respect le plus strict de la dignité et des libertés des autres."

C'est pourquoi nous exhortons tous nos partenaires à participer de façon constructive à cette conférence internationale pour y traduire la solidarité qui doit unir tous les pays et toutes les nations.

Il y a lieu de souligner que la conférence ainsi envisagée pourrait recevoir une réelle impulsion dans le cadre des Nations Unies qui ont déjà élaboré un programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

Il va sans dire que notre continent doit pouvoir d'abord compter sur lui-même. C'est pourquoi il s'est attaché à donner une nouvelle impulsion au développement agricole, à utiliser plus rationnellement ses ressources humaines, à améliorer la gestion de l'économie par une série de restructurations, à renforcer la coopération au sein des organisations régionales et sous-régionales.

L'Afrique attend maintenant que la communauté internationale fasse preuve d'un surcroît de volonté politique par l'adoption de mesures concrètes, tant au niveau bilatéral que dans le cadre des institutions économiques, financières et monétaires internationales, pour appuyer ses propres efforts.

Il nous échoit le devoir, difficile mais exaltant, de préserver la vie de l'humanité et d'instaurer un monde de paix et de prospérité. Dans cette perspective, les questions de l'environnement et des droits de l'homme revêtent une importance capitale.

Nous nous félicitons de la convocation en 1992 d'une conférence mondiale sur l'environnement et le développement.

La diminution dangereuse, ces derniers temps, de la couche d'ozone, les catastrophes naturelles, la sécheresse, la désertification, le déversement des déchets toxiques en Afrique et dans d'autres régions du monde et bien d'autres désastres écologiques justifient l'urgence qu'il y a à convoquer une telle conférence. Nous devons agir de manière à concilier la protection de l'environnement avec les impératifs de la croissance des pays en développement. Il y va de la survie même de l'humanité.

Il est de coutume d'invoquer abondamment les questions des droits de l'homme, tout en insistant surtout sur leurs aspects civils et politiques. Le Cameroun pense que les droits de l'homme doivent être entendus dans leur acception la plus complète et la plus globale, incluant les droits économiques, sociaux et culturels, et surtout le droit au développement.

Nous pensons également qu'une plus grande importance doit être accordée à la protection de l'enfant, dont les droits à la santé, à la nutrition et à l'éducation ne reçoivent pas toujours toute l'attention prioritaire qu'ils requièrent.

Le Cameroun appuie chaleureusement les initiatives prises à ce sujet par l'UNICEF et qui portent sur le lancement d'une décennie en faveur de l'enfant africain, l'organisation d'un sommet mondial consacré à l'enfance et l'élaboration d'une convention sur les droits de l'enfant. Nous espérons que la communauté internationale apportera tout le soutien qu'elles méritent à ces initiatives.

Nous sommes précisément venus ici parce que nous avons foi dans la capacité du multilatéralisme de rechercher des solutions globales aux problèmes de notre époque. Nous voulons réaffirmer que la paix, le désarmement et le développement sont des objectifs réalisables.

La dureté des conditions économiques et les maux qu'elle engendre - misère, pauvreté, instabilité polítique et insécurité - entretiennent entre eux des liens naturels intimes. La reconnaissance de ces liens donne à tous les dirigeants politiques une nou 'le et impérieuse raison d'oeuvrer en faveur de la pondération et de l'amélioration des chances d'accès pour tous au bien-être. La sagesse politique commande la recherche d'un nouvel ordre international plus stable, plus juste et plus équitable. Elle nous invite à nous mobiliser en vue d'une concertation globale pour trouver des solutions viables aux nombreux problèmes résultant de l'extrême pauvreté dans laquelle vivent les trois quarts de l'humanité. La stabilité mondiale doit être la préoccupation première de notre quête pour le bien-être des nations et l'avènement d'un monde meilleur.

M. Booh-Booh (Cameroun)

Un tel monde suppose le renversement des tendances préjudiciables qui caractérisent depuis longtemps les relations internationales. Il implique surtout que tous les Etats puissent renouveler leur foi, leur engagement vis-à-vis des idéaux, des objectifs et des principes de la Charte des Nations Unies, qui devraient guider effectivement les principales orientations des relations interétatiques. Dans cette perspective, notre organisation doit être en mesure de jouer un rôle plus actif et plus accru dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la coopération internationales. Ses principaux organes, l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et le Secrétariat général devraient être renforcés et revitalisés en vue d'accroître leur efficacité at de promouvoir la démocratisation des relations internationales.

Nous devons apporter tout notre appui au Secrétaire général dans cette voie.

Nous devons éviter, comme c'est de coutume, de trop demander à l'Organisation, sans lui donner en retour ce dont elle a besoin pour jouer effectivement son rôle de régulateur de nos intérêts communs supérieurs, dont la paix, la sécurité internationale et la coopération sont les éléments les plus déterminants.

Nous ne pouvons le faire que si, au niveau des Etats et des régions, nous faisons preuve d'une volonté ferme susceptible de féconder des politiques propres à favoriser l'éclosion d'un climat international propice à la confiance entre Etats, à la paix, à l'élimination des conflits, au désarmement et à la promotion de la justice et de l'équité.

Dans ce processus, les grandes puissances, dont la plupart sont Membres fondateurs de l'Organisation et qui ont des responsabilités particulières en vertu de la Charte, se doivent de donner l'exemple : il leur revient notamment de jouer un grand rôle conformément à l'esprit de la Charte de San Francisco.

En cette période de mutations profondes, nous nous félicitons de l'action dynamique menée par le Mouvement des pays non alignés, qui a su comme toujours apporter une grande contribution à l'évolution positive des relations internationales.

A l'occasion de son neuvième sommet récemment tenu à Belgrade, le Mouvement a une fois de plus présenté au monde ses idées, ses priorités et sa vision qui, en dernière analyse, résument les aspirations actuelles de toute l'humanité vers un monde toujours plus sûr, plus juste et plus équitable.

Le réalisme, la pondération et la pertinence, que reflète le consensus de la Déclaration finale adoptée par ce sommet, constituent le témoignage éloquent d'une heureuse évolution du Mouvement, qui mérite d'être saluée. Il y va assurément de la modernisation, de la maturité et de la crédibilité croissantes des pays non alignés.

Les questions cruciales de l'heure pour l'avenir de l'humanité ont toutes acquis une dimension planétaire.

C'est pourquoi mon pays, le Cameroun, reste convaincu que les Nations Unies demeurent le forum le plus indiqué pour activer les diverses négociations visant à avancer de façon significative vers un ordre nouveau. Elles constituent en dernière analyse le centre irremplaçable où doivent s'harmoniser les positions des nations en vue de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de leur léguer un monde sans cesse meilleur.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Nous venons d'entendre le dernier orateur pour la séance de ce soir.

Je vais maintenant donner la parole au représentant du Pakistan, qui souhaite exercer son droit de réponse.

Je rappelle aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la durée de la première intervention dans l'exercice du droit de réponse est limitée à 10 minutes et celle de la seconde à cinq minutes, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. UMER (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation sait qu'il est tard, et elle n'abuserait pas du temps et de la patience de l'Assemblée si une déclaration faite ce matin ne l'y obligeait.

Dans cette déclaration, le représentant de Kaboul a porté des accusations souvent répétées contre le Pakistan. Ces absurdes accusations ne sont rien d'autre que des fabrications ou des déformations de la réalité. Elles constituent une autre tentative d'un régime discrédité de calomnier le Pakistan et de détourner l'attention du fait qu'il n'a pas réussi à se faire accepter par le peuple de l'Afghanistan. Nous rejetons catégoriquement et totalement ces accusations.

Le Pakistan est pleinement conscient de ses responsabilités en vertu des Accords de Genève, qu'il continue d'ailleurs de respecter scrupuleusement et fidèlement. La Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP) n'a rien trouvé qui prouve que des armes et des munitions seraient transportées du Pakistan en Afghanistan. Qui plus est, aucun camp d'entraînement n'a été trouvé par les équipes de l'UNGOMAP en territoire pakistanais. Aucune preuve non plus n'a été produite sur des violations du territoire cu de l'espace aérien afghans.

En revanche, il y a eu maintes violations du territoire pakistanais. Depuis la signature des Accords de Genève, il y a eu 175 incidents dus à des violations aériennes, 399 incidents de violations territoriales, des attaques dispersées de missiles Scud et 265 actes de sabotage qui ont causé la mort de 238 civils innocents et en ont blessé 500 autres. Les preuves de ces attaques se trouvent dans les débris d'engins milicaires et de missiles Scud en territoire pakistanais.

Le régime de Kaboul continue de terroriser son propre peuple. Les bombardements aériens de villages afghans se sont intensifiés. Plus de 700 missiles Scud avaient pour cible ces villages. Ces missiles meurtriers sont des instruments de véritable terreur. Ils n'ont aucune signification militaire dans une guérilla. Dire que des troupes pakistanaises luttent aux côtés des moudjahidin est absurde. Les nombreux journalistes étrangers qui ont visité le champ de bataille n'ont trouvé aucun signe de présence militaire pakistanaise. Le peuple afghan héroïque qui a surmonté avec succès l'ingérence étrangère pendant des siècles n'a pas besoin de l'assistance du Pakistan pour la phase ultime de sa lutte héroïque pour l'autodétermination.

M. Umer (Pakistan)

Le Pakistan a également été accusé d'empêcher le retour des réfugiés. Rien n'est plus éloigné de la vérité. Plus de 5 millions de réfugiés refusent de rentrer en Afghanistan pour vivre sous un régime qui a causé la mort de 1,5 million d'Afghans et la destruction sans précédent des infrastructures économique, sociale et culturelle de leur pays.

L'intensification des actes de terreur commis par le régime de Kaboul au moyen de bombardements continus et d'attaques à la roquette de villes et villages sans défense est vraiment une étrange façon d'inciter les réfugiés à rentrer chez eux. En fait, l'exode de réfugiés vers le Pakistan s'est intensifié au cours des derniers mois, comme l'ont constaté le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organisations internationales qui opèrent sur le terrain.

Le représentant de Kaboul prétend également que le peuple du Pakistan en a assez de "la domination grandissante de l'appareil militaire pakistanais" (A/44/PV.10, p. 57). Je lui rappelle que c'est un gouvernement élu de façon démocratique qui, depuis décembre 1988, dirige le Pakistan.

Les prétendues propositions de paix évoquées ce matin par le représentant de Kaboul ne servent qu'à maintenir le régime de Kaboul. Ces propositions ont été rejetées catégoriquement par les moudjahidin afghans. L'opinion internationale ne se laissera pas manipuler par la simple répétition de propositions reflétant les échecs et les tendances égoïstes, qui sont présentées sous le couvert de propositions raisonnables.

La cause fondamentale de la poursuite tragique du conflit en Afghanistan est le refus du régime de Kaboul d'accepter la réalité de la situation. Le régime de Kaboul est inacceptable pour quelque segment que ce soit de la nation afghane, sauf pour la coterie des inconditionnels du Parti démocratique populaire. La paix et la stabilité ne seront rétablies en Afghanistan que si le pouvoir passe de ce régime à un gouvernement largement représentatif et acceptable pour le peuple afghan.

L'Assemblée générale, par la résolution 43/20 adoptée l'année dernière par consensus, a demandé l'instauration d'un tel gouvernement. C'est la prérogative exclusive du peuple de l'Afghanistan.

Le Pakistan a toujours appuyé le droit du peuple afghan à décider de son propre avenir sans intervention, ni ingérence, ni coercition, ni contrainte. L'attachement du Pakistan à ce principe est inébranlable et résolu.

La séance est levée à 20 h 20.

